



## RESUME DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGIONALE DES CARAÏBES POUR LA TROISIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT: 2-4 JUILLET 2013

La Réunion préparatoire régionale des Caraïbes pour la troisième Conférence internationale sur les petits Etats insulaires en développement (PEID) s'est tenue à Kingston, Jamaïque, du 2 au 4 juillet 2013. Cette réunion était la première étape à être franchie sur le chemin de la Conférence qui se tiendra à Apia, Samoa, en septembre 2014, et a été, pour les PEID des Caraïbes, l'occasion: d'évaluer les progrès réalisés, mais aussi les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade et de la Stratégie de Maurice pour la mise en œuvre; de parvenir à un engagement politique renouvelé; de déterminer les défis nouveaux et émergents posés et les opportunités offertes pour le développement durable des PEID; et d'identifier les priorités pour le développement durable des PEID, à prendre en considération dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

Près de 100 participants, dont des représentants des gouvernements des Caraïbes, des institutions des Nations Unies, des organisations régionales et des grands groupes sociaux, ont pris part à cette session de trois jours. Après deux jours d'exposés et de débats interactifs, les délégués gouvernementaux se sont réunis pour déterminer les priorités et élaborer le document final. Le document a été négocié dans un cadre formel, jeudi. Après deux lectures du document, les douze délégués restants ont entamé une ronde finale de négociations, à minuit, et ont adopté le Résultat de Kingston de 44-paragraphes de la réunion préparatoire régionale des Caraïbes pour la troisième Conférence internationale sur les petits Etats insulaires en développement, le vendredi 5 juillet 2014, à 4h55 du matin. Le résultat de Kingston servira de plate-forme de la position régionale des Caraïbes à la réunion préparatoire interrégionale qui se tiendra, à la Barbade, du 26 au 28 août 2013.

## BREF HISTORIQUE DES CONFÉRENCES PEID

La vulnérabilité des îles et des littoraux a été reconnue par la 44<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU en 1989, par l'adoption de la résolution 44/206 concernant les effets défavorables éventuels de l'élévation du niveau des mers sur les îles et les zones côtières, en particulier les terres basses côtières. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique des Conférences PEID	1
Compte-rendu de la réunion	3
Le programme de développement durable des PEID du point de vue des caraïbes	4
Les questions de dimension régionales figurant dans le programme de développement durable des PEID	5
Réponse des systèmes régionaux, internationaux et de l'ONU concernant la mise en œuvre et le soutien du programme de développement durable des PEID des caraïbes: exposé et dialogue interactif	8
Exposé et dialogue interactif avec le système des Nations Unies et les institutions régionales sur garantir l'adoption d'approches intégrées pour le nouveau cadre institutionnel émergeant de l'ONU (les résultats de Rio+20 et le programme de développement pour l'après -2015) et le positionnement des PEID en son sein	10
Dialogue interactif avec les principaux groupes sociaux	12
Négociation du document final de Kingston	13
Résultats de Kingston de la réunion préparatoire régionale des caraïbes pour la troisième conférence internationale sur les petits états insulaires en développement	16
Breve analyse de la réunion	18
Réunions à venir	20
Glossaire	21

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Pamela Chasek, Ph.D., Deborah Davenport, Ph.D., et Liz Willetts. Version française: Mongi Gadhoum - Correctrice: Myriam Gadhoum. Révision: Dan Birchall. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds principal du *Bulletin* est la Commission Européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut pour les stratégies environnementales mondiales - IGES), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par la Commission européenne, DG de l'environnement Unité E2-Durabilité Global, du commerce et des accords multilatéraux. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la Francophonie/Institut de la Francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD ni des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

et le développement, tenue en 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, a introduit le cas particulier des petites îles et des littoraux à l'attention internationale, à travers l'adoption d'Action 21, un programme d'action pour le développement durable. Le chapitre 17 d'Action 21, consacré à la protection des océans et de toutes les mers et des littoraux, comprenait une partie du programme axée sur le développement durable des petites îles. Action 21 a également appelé à une conférence mondiale sur le développement durable des PEID.

**LA CONFERENCE MONDIALE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PEID:** Créé par la résolution 47/189 de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable des PEID s'est tenue à Bridgetown, à la Barbade, du 25 Avril au 6 mai 1994. La Conférence a adopté le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des PEID (PAB), un programme en 14 points, qui détermine les secteurs prioritaires et les mesures spécifiques nécessaires à prendre pour relever les défis particuliers auxquels sont confrontés les PEID. Les domaines prioritaires sont les suivants: les changements climatiques et l'élévation du niveau des mers; les catastrophes naturelles et environnementales; la gestion des déchets; les ressources côtières et marines; les ressources en eau douce; les ressources foncières; les ressources énergétiques; les ressources touristiques; la biodiversité; les institutions nationales et les capacités administratives; les institutions régionales et la coopération technique; le transport et la communication; la science et la technologie; et le développement des ressources humaines. Par ailleurs, le PAB a déterminé les domaines intersectoriels nécessitant une attention, à savoir: le renforcement des capacités; le développement institutionnel aux niveaux national, régional et international; la coopération dans le transfert de technologies écologiquement rationnelles; le commerce et la diversification économique; et la finance. La Conférence a également adopté la Déclaration de la Barbade, qui se voulait un énoncé de la volonté politique qui sous-tend les engagements contenus dans le PAB.

La Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD) a été chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PAB.

**L'AGNU-22:** En septembre 1999, la 22<sup>ème</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU-22) a entrepris un examen approfondi et l'évaluation de la mise en œuvre du PAB. La session extraordinaire a adopté le document intitulé "Etat d'avancement et initiatives pour la future mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID", qui identifiait six domaines ayant besoin d'une attention urgente: les changements climatiques; les catastrophes naturelles et environnementales et la variabilité climatique; les ressources en eau douce; les ressources côtières et marines; l'énergie; et le tourisme. La session extraordinaire a, en outre, souligné la nécessité de se concentrer sur les moyens de mise en œuvre. La session extraordinaire a également adopté une déclaration dans laquelle les Etats membres, entre autres, ont réaffirmé les principes encadrant le développement durable ainsi que leurs engagements en sa faveur, tel que prévu dans Action 21, dans la Déclaration de la Barbade et dans le PAB.

**LE SOMMET DU MILLENAIRE:** En septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, tenu à New York, les dirigeants du monde entier ont adopté la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (résolution 55/2 de l'Assemblée générale) et, ce faisant, ont décidé de répondre aux besoins particuliers des PEID par la mise en œuvre du PAB et du résultat de l'AGNU-22, de manière rapide et intégrale.

**LE SMDD:** Le Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le SMDD a réaffirmé le cas particulier des PEID en consacrant un chapitre du Plan d'application de Johannesburg au développement durable des PEID, chapitre qui déterminait un ensemble d'actions prioritaires, appelait à un examen complet et approfondi du PAB en 2004, et demandait à l'Assemblée générale, lors de sa 57<sup>e</sup> session, d'envisager la convocation d'une réunion internationale sur le développement durable des PEID.

**L'AGNU-57:** En décembre 2002, la 57<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 57/262, dans laquelle l'Assemblée décidait de convoquer une réunion internationale en 2004 pour la conduite d'un examen complet et approfondi de la mise en œuvre du PAB, et accueillait favorablement l'offre du gouvernement mauricien d'abriter la réunion. L'Assemblée générale a également décidé que l'examen devait se concentrer sur des mesures pratiques et pragmatiques pour la poursuite de la mise en œuvre du PAB, mesures englobant une mobilisation de ressources et une assistance au profit des PEID.

**LA REUNION INTERNATIONALE POUR L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAB:** La Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement s'est déroulée du 10 au 14 janvier 2005, à Port Louis, Maurice. Les séances plénières étaient organisées sur les thèmes suivants: les vulnérabilités environnementales des PEID; les défis particuliers posés aux PEID dans les domaines du commerce et du développement économique; le rôle de la culture dans le développement durable des PEID; traitement des évolutions survenues et les défis sociaux émergents posés pour le développement durable des PEID; et le renforcement de la résilience dans les PEID. Le segment de haut niveau a procédé à l'examen de "L'étude d'ensemble de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID". A l'issue de la réunion, les délégués ont adopté la Déclaration de Maurice et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de l'application du Programme d'action pour le développement durable des PEID (SMA).

**LA SMA+5:** La Réunion de haut niveau sur la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement (MSI +5) s'est tenue les 24 et 25 septembre 2010 au siège de l'ONU à New York. Les délégués y ont participé à deux tables rondes multipartites, qui ont porté sur la réduction des vulnérabilités et l'amélioration de la résilience des PEID et le renforcement du soutien international en faveur des PEID, et sur un dialogue interactif autour des perspectives interrégionales sur les enjeux et les priorités communes pour le futur. Le principal résultat de cette réunion

a été une déclaration politique élaborant des engagements nouveaux et renouvelés en faveur de la mise en œuvre du PAB et de la SMA.

**RIO+20:** La troisième et dernière réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou RIO+20), les Consultations informelles pré-conférence, animées par le pays hôte, et la CNUDD se sont tenues, l'une dans la foulée de l'autre, à Rio de Janeiro, au Brésil, du 13 au 22 juin 2012. Les délégations gouvernementales y ont conclu les négociations autour du document final de la conférence, intitulé *L'avenir que nous voulons*. Les Paragraphes 178 à 180 y réaffirment que les PEID sont un cas particulier pour le développement durable, compte tenu de leurs vulnérabilités uniques et particulières, y compris leur petite taille, leur éloignement, l'étroitesse de leurs ressources et de leur base d'exportation, et de leur exposition aux défis environnementaux mondiaux et autres secousses économiques externes, y compris le changement climatique et les catastrophes naturelles. *L'avenir que nous voulons*, appelait également à la tenue, en 2014, d'une troisième conférence internationale sur les PEID, en s'appuyant sur le PAB et la SMA.

**L'AGNU 67:** La Résolution 67/207, portant sur le suivi et l'application de la SMA, a mis en place les modalités de la Conférence internationale de 2014 sur les petits Etats insulaires en développement, a accueilli favorablement l'offre du gouvernement du Samoa d'abriter la conférence, et a appelé la conférence: à évaluer les progrès réalisés ainsi que les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre du PAB et de la SMA; à obtenir un engagement politique renouvelé de la part de tous les pays en vue de répondre efficacement aux besoins particuliers et aux vulnérabilités spécifiques des PEID, en se concentrant sur des mesures concrètes et pragmatiques; à déterminer les nouveaux défis posés et les nouvelles opportunités offertes pour le développement durable des PEID; et à identifier les priorités pour les PEID, pour une éventuelle prise en considération, dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

L'Assemblée générale a décidé qu'en 2013, il y aurait une réunion préparatoire régionale dans chacune des trois régions des PEID, ainsi qu'une réunion interrégionale préparatoire regroupant tous les PEID pour la détermination et l'élaboration des contributions pouvant être apportées à la Conférence. La 68<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale déterminera les modalités du processus préparatoire intergouvernemental de l'ONU, qui commencera début 2014.

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION

Mardi 2 juillet 2013, la présidente Sharon Crooks, Ministère jamaïcain de l'Eau, des Sols, de l'Environnement et des Changements Climatiques, a souhaité la bienvenue aux participants et a encouragé les délégués: à partager les meilleures pratiques; à agir de manière décisive et efficace; à élaborer des mesures pragmatiques et concrètes; et à renforcer les partenariats à tous les niveaux pour s'assurer que des contributions significatives soient apportées à la prochaine réunion interrégionale préparatoire à la Barbade, prévue en août 2013 (réunion interrégionale) et à la troisième Conférence internationale sur les petits Etats insulaires en développement, prévue à Apia, Samoa (Conférence d'Apia) 2014.

Arun Kashyap, PNUD Jamaïque, a mis en exergue l'importance de la coopération régionale et a souligné la nécessité, pour la voix régionale des Caraïbes, de "trouver une place de choix". Il a encouragé les délégués à prendre des positions claires et sans ambiguïté. Il a résumé les priorités de la Jamaïque qui ont émergé de la consultation nationale dont, notamment l'impératif de traiter: les effets néfastes des changements climatiques; les catastrophes naturelles et environnementales; la gestion des déchets; les ressources côtières et marines; la biodiversité; et les ressources en eau douce. Il a également souligné la nécessité de réduire les coûts de l'énergie, de renforcer le secteur du transport et de soutenir le développement des ressources humaines et de la technologie. Il a encouragé tous les pays des Caraïbes qui n'ont pas terminé leurs consultations nationales, à le faire avant août 2013. Il a ensuite souligné la priorité devant être accordée au financement des mesures d'adaptation; l'élaboration d'un "mécanisme couvrant les pertes et dommages"; et la coopération PEID-PEID.

L'Amb. Marlene Moses, Nauru, présidente de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS), a déclaré que les récifs coralliens qui forment la base de l'histoire de l'île et son identité, sont une métaphore importante pour le rôle que les PEID jouent au sein de la communauté internationale. Elle a indiqué que les PEID n'ont pas besoin de mettre de côté leurs intérêts nationaux, et que la recherche montre que lorsque les collectivités s'engagent dans le développement durable, elles réussissent davantage. Elle a appelé à passer du renforcement des capacités au renforcement des institutions- engagement à long terme des pays, soutenu par des ressources gérées par les nationaux eux-mêmes en vue d'offrir des avantages aux êtres humains et à l'environnement.

Nikhil Seth, Division du développement durable, a fait, via Skype, une déclaration au nom du sous-secrétaire général aux affaires économiques et sociales, et secrétaire général de la Conférence Apia, Wu Hongbo. Il a déclaré que cette réunion régionale est, pour les PEID, la première occasion offerte pour l'élaboration d'un programme des Caraïbes et la solidification de la position de la région pour Apia. Il a souligné que les PEID des Caraïbes ont une longue histoire de collaboration, notamment dans les domaines de la préparation aux catastrophes et de la santé publique. Il a conclu en exhortant les participants à apporter leur contribution et à la création de l'après-2015 programme de développement.

Soulignant la nécessité d'envoyer des messages clairs et sans équivoque de la communauté internationale sur l'importance et la pertinence des PEID, Robert Pickersgill, ministre jamaïcain des eaux, des sols, de l'environnement et du changement climatique, a souligné le besoin de profiter de cette réunion plutôt pour élaborer une feuille de route visant à prendre les Caraïbes vers l'avant que pour s'attarder sur le passé". Il a encouragé la prise de mesures pragmatiques et concrètes qui soient abordables et réalisables, et la mise en place de mécanismes solides aux niveaux national et régional. Il a indiqué que l'une des priorités à Apia doit être le traitement du défi auquel se trouvent confrontés les PEID récemment classés comme pays à revenu moyen, dans la réalisation du développement durable, et a souligné une fois de plus, la nécessité: d'un meilleur accès aux prêts concessionnels; de la conversion des dettes en prises de participation; de partenariats nationaux et régionaux; d'un engagement des pays qui ne sont pas des PEID; et d'un travail d'équipe.

Après avoir annoncé que le document final de la réunion mettra en relief les messages clés de la communauté des Caraïbes concernant le développement durable et sera envoyé à la réunion interrégionale et à la réunion d'Apia, le président Crooks a déclaré la Conférence ouverte.

**QUESTIONS D'ORGANISATION:** Les délégués ont procédé à l'adoption du programme (Caribbean/SIDS/1) et ont élu Trinité-et-Tobago et la Barbade comme vice-présidents, et Grenade, comme Rapporteur. Un comité de rédaction a été créé, et sera présidé par la Jamaïque.

### **LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PEID DU POINT DE VUE DES CARAÏBES: EXPOSES ET DIALOGUE INTERACTIF**

Elizabeth Thompson, ex-secrétaire générale adjointe de l'ONU, a donné un aperçu du programme des PEID dans le cadre régional et global. Elle a mis en exergue le contexte mondial, mentionnant notamment RIO+20, la Déclaration de la capitale nationale, la transition vers une économie verte, le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable (ODD), ainsi que la notion de PIB+. Elle a encouragé les délégués à examiner l'élaboration des ODD, car le problème le plus important posé dans le domaine de la santé aux Caraïbes est celui des maladies non-transmissibles (MNT), précisant que ces dernières doivent figurer à l'ordre du jour des ODD. Elle a mis en exergue plusieurs préoccupations: comment amener les femmes des Caraïbes à faire partie de la main-d'œuvre opérant dans l'économie verte? Comment les PEID pourront-ils accéder au financement et de puiser dans les programmes de l'Energie durable pour tous (SE4ALL), et accroître son taux d'utilisation des énergies renouvelables? Et comment les PEID pourront-ils puiser dans le financement destiné au développement et aux partenariats public-privé? Elle a fait part de sa préoccupation de n'avoir pas perçu l'engagement nécessaire à l'obtention d'un résultat de qualité.

Charmaine Gomes, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), a présenté le dernier rapport de synthèse régional de la CEPALC, signalant qu'il est incomplet parce que seulement trois rapports de consultations nationales ont été présentés. Elle a précisé que, par conséquent, le contenu du rapport de synthèse a été élaboré à partir des résultats du Forum de Caraïbes de la CEPALC tenu en mars 2013 à Bogotá, Colombie, et d'autres évaluations conduites précédemment. Elle a souligné: que le secteur du transport est de plus en plus important dans la région des Caraïbes; que seulement 50% des Etats membres sont prêts à mettre en œuvre la SMA; et, qu'il y a une forte concurrence pour les ressources destinées aux PEID des Caraïbes pour leur mise en conformité avec les divers instruments internationaux. Elle a souligné, par exemple, que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été un fardeau pour la Jamaïque. Elle a ensuite résumé les priorités politiques de la région, dont notamment, l'alignement du PAB et de la SMA sur le programme de développement de l'après-2015, la promotion de l'économie verte et l'utilisation de la mer des Caraïbes comme puits de carbone.

Garfield Barnwell, Communauté des Caraïbes (CARICOM), a présenté le programme régional de développement durable du point de vue de la CARICOM. Il a parlé des principaux défis posés à la région, mentionnant notamment, une croissance économique faible, un chômage élevé, une dette élevée, le

coût élevé de l'énergie et une haute fréquence des catastrophes naturelles et des effets du changement climatique. S'agissant du futur, il a mis l'accent sur: les partenariats; l'investissement dans la résilience; l'opérationnalisation d'une administration de l'économie verte des PEID; l'assistance technique dans le domaine de l'atténuation des risques; un cadre de mesure, de communication et de vérification (MCV) à faible intensité de carbone pour les Caraïbes; une aide intégrée pour le cadre commercial; et des données statistiques et comptables.

Jahisiah Benoit, délégué des Jeunis, a présenté les résultats de la Consultation régionale des Jeunes des PEID, qui s'est tenue du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et qui a produit la Déclaration des Jeunes de la Jamaïque. La déclaration met l'accent sur les thèmes clés suivants pour les PEID des Caraïbes: l'éducation, la protection sociale, le changement climatique, la santé et la bonne gouvernance. Il a déclaré qu'à l'école on nous fait une leçon puis on nous fait passer un test, alors que dans la vie on passe un test qui nous donne une leçon. Il a conclu en indiquant que les gens ont appris à être résilients et à créer le changement au lieu d'attendre que les choses se passent. Il a exprimé l'espoir de voir la Déclaration des Jeunes exercer un impact sur le processus des PEID.

L'Amb. Paulette Bethel, Bahamas, Chef de Cabinet désigné, a parlé au nom de l'Ambassadeur John Ashe, président élu de l'Assemblée générale de l'ONU. Elle a énuméré plusieurs défis, y compris la nécessité: d'un nouveau paradigme du développement durable pour le renforcement de la résilience et l'établissement de partenariats; d'un nouveau paradigme pour l'atténuation des vulnérabilités; la résilience et la cohésion sociale; Une analyse solide de la vulnérabilité comme partie intégrante de la planification du développement, en particulier pour ce qui est de la réalisation des OMD, des objectifs de croissance et autres objectifs de développement; l'alignement du PAB et de la SMA sur le programme de développement de l'après-2015; des mécanismes appropriés pour le traitement de la capacité croissante de l'industrie du tourisme; des modalités pour la relève des défis de la sécurité énergétique, alimentaire et hydrique durable; des approches innovantes à la mobilité sociale et des économies fondées sur le savoir; et des mesures visant à relever les défis multidimensionnels des maladies non transmissibles et des maladies transmissibles, y compris les soins de santé universels.

Les participants ont ensuite procédé à un échange d'opinions sur ce qui devrait figurer dans le programme du développement durable. La Guyane a déclaré que le PEID ont été "conduits" dans les processus régurgitant des questions soulevées dans le PAB et ont passé 75% à 90% de leur temps à réécrire des choses déjà connues. Il a appelé la réunion à se concentrer sur les moyens de mise en œuvre, à examiner la mesure dans laquelle les besoins d'aide n'ont pas été respectés, et à concevoir un ensemble de priorités établies par les PEID, à utiliser par la communauté internationale.

Cuba a appelé: à la reconnaissance des difficultés rencontrées dans l'accomplissement de mandats de la SMA; au traitement de l'absence de politique financière; et à une concentration sur l'évaluation et l'ajout de nouvelles priorités. La représentante a signalé que Cuba travaille sur la tenue de sa consultation nationale et a exprimé l'espoir de la voir incluse dans le rapport de synthèse. Elle a ensuite partagé le point de vue de Cuba sur

le respect des différents modèles et différentes approches de l'économie verte, soulignant que ces derniers sont spécifiques aux conditions nationales et à la souveraineté nationale et qu'ils doivent être axés sur le renforcement des capacités et le transfert de technologie.

Belize a demandé pourquoi l'organisation des travaux n'a pas été fondée sur le document de l'AOSIS, qui a été distribué à New York, avec six thèmes qui mèneraient à une approche plus cohérente. La Jamaïque a répondu que cela a été pris en compte dans l'ordre du jour. La représentante a passé en revue l'organisation des travaux de la réunion, qui permettrait aux délégués d'élaborer un "bon document final."

Le délégué de Trinité-et-Tobago a souligné la nécessité de prendre en considération les ressources humaines et a déclaré que le rapport de la CEPALC devrait constituer la plate-forme d'un cadre de négociation. "Nous devons écrire notre propre histoire à la Barbade et à Samoa", devait-il ajouter.

La Barbade a demandé des précisions sur le délai imparti pour terminer les rapports nationaux en vue de la réunion interrégionale. Le délégué a souligné la nécessité d'engager le public aux fins "d'élever le tempo", pour ce qui est des futures priorités du développement durable, et ce, à travers le Département des affaires économiques et sociales (DAES) et d'autres entités. Approuvant l'approche de la "feuille de route", il a conseillé aux participants d'imaginer cela comme un processus de 12 mois menant aux résultats d'Apia. Il a en outre mis en exergue, le besoin: d'un cadre intégré, réaliste et concret; d'importants investissements dans les systèmes statistiques nationaux aux fins de permettre le suivi et l'évaluation quantitative; d'opportunités d'entreprise et d'emploi, en particulier chez les jeunes; et de discussions financières englobant des acteurs non traditionnels.

Sainte-Lucie a indiqué qu'elle devrait être en mesure de présenter son rapport national à temps pour figurer dans le rapport de synthèse.

Gomes a demandé que les rapports nationaux soient finalisés avant le 31 juillet 2013 pour être intégrés dans le rapport de synthèse de la réunion interrégionale, et a précisé que de nombreux pays ont les mêmes problèmes. Elle a suggéré que les pays se concentrent sur trois à cinq domaines thématiques urgents, et à réfléchir aux moyens de mettre en œuvre et à la manière d'obtenir des ressources pour ces domaines.

Barnwell a estimé que le défi consistant en la création d'un environnement favorable est le défi le plus important posé aux PEID, et a déclaré que l'absence d'un système de comptabilité s'applique au processus politique.

### **LES QUESTIONS DE DIMENSION RÉGIONALES FIGURANT DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEID**

Cette session s'est tenue mardi après-midi et a comporté cinq groupes de discussions.

#### **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CATASTROPHES NATURELLES ET ENTROPIQUES:**

Barbara Carby, Université des Antilles (UWI), a modéré ce groupe de discussion. Carlos Fuller, Centre chargé des changements climatiques de la Communauté des Caraïbes (CCCC), a rendu compte des conclusions du CCCCC sur les coûts actuels et prévisionnels des effets du changement climatique dans la région. Il a signalé que le réchauffement

climatique est plus élevé dans la région des Caraïbes (1°C) que la moyenne mondiale (0,7°C) et que les impacts, dont, l'élévation du niveau des mers, les précipitations, la sécheresse et des phénomènes météorologiques extrêmes, sont plus extrêmes, certaines recherches prévoyant un réchauffement de 5°C dans les Caraïbes, en 2100. Les autres effets comprennent, entre autres: la salinisation, l'érosion des sols et un sévère blanchiment du corail, ainsi que d'autres impacts sur les services écosystémiques, dus à l'acidification du milieu marin. Il a fait état des progrès accomplis par les PEID dans l'institutionnalisation des activités d'adaptation, depuis 1994, à travers l'utilisation de l'approche en trois phases du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution climatique: renforcement des capacités, gouvernance et prise de mesures d'adaptation.

Carby a souhaité savoir si les approches du développement ont changé depuis 1994 pour rendre compte des prévisions issues de la modélisation. Cuba a parlé de son centre pour le renforcement des capacités des ressources naturelles, financé par la Norvège, qui sera partagé avec le reste des pays de la région des Caraïbes pour servir d'exemple de coopération triangulaire.

A une question posée par les Îles Vierges américaines, Fuller a fait état de l'engagement continu avec le secteur des assurances, à travers des ateliers régionaux et internationaux, pour explorer les outils d'évaluation des risques de ce secteur ayant trait à la gestion des terres et des infrastructures. Il a parlé du lancement d'un projet axé sur l'intégration de la gestion des risques dans les cycles budgétaires du gouvernement, pour s'assurer que l'argent n'est pas perdu sur de mauvais risques.

La Jamaïque a fait observer que dans les négociations sur le changement climatique, il y a eu un glissement des options scientifiques vers les options politiques, en particulier celles des mécanismes de marché. En réponse, Fuller a indiqué que les PEID, les pays les moins avancés (PMA) et d'autres communautés vulnérables ont besoin d'une aide pour leur permettre de participer à des mécanismes fondés sur le marché. Le délégué a précisé que les négociateurs du changement climatique doivent insister sur la création d'un fonds international à cet effet.

Résumant la session, Carby a parlé de la nécessité: de diversifier les économies pour leur adaptation au changement climatique; de créer un fonds international pour aider à l'accès aux mécanismes de marché; et d'explorer les synergies entre la prévention des risques de catastrophes et le changement climatique.

**L'ÉNERGIE DURABLE:** Al Binger, DOCK des PEID, a expliqué que le DOCK des PEID est en train d'aider à la transition des PEID vers une moindre utilisation des combustibles fossiles. Il a indiqué que les PEID sont des utilisateurs d'énergie des plus inefficaces et qu'ils ont le plus grand potentiel pour les énergies renouvelables, ajoutant que les PEID pourraient économiser des milliards s'ils cessaient d'importer du pétrole et que ces économies pourraient être utilisées pour l'adaptation. Il a résumé les objectifs du DOCK des PEID en 2033, comme suit: améliorer l'efficacité énergétique de 25%; obtenir 50% de l'électricité à partir de sources d'énergie verte; et réduire la dépendance croissante sur les carburants. Il a indiqué qu'à la Conférence d'Apia, il devrait y avoir une évaluation des progrès accomplis, un engagement politique renouvelé, la détermination des défis nouveaux et émergents;

et des contributions au programme de développement de l'après-2015. Il a soutenu que l'énergie et les partenariats sont essentiels à cet égard. Enfin, il a déclaré que le secteur de l'énergie ne profite aux PEID ni au plan économique, ni au plan social ni encore au plan environnemental.

En réponse à une question posée par Antigua-et-Barbuda, Binger a déclaré que la conversion de l'énergie thermique des mers (ETM) peut fournir une charge basique de 18/19 cents/kWh. Il a indiqué que l'ETM peut également fournir l'eau douce, mais que le coût initial reste un inconvénient de taille, et a proposé la création d'un fonds pour aider à résoudre la question des coûts de démarrage. En réponse à une question sur le commerce de la CARICOM, il a indiqué qu'il ne préconise pas la fourniture de subventions mais la création d'un fonds spécial auprès duquel des emprunts peuvent être contractés.

Joseph Williams, CARICOM, via Skype, a parlé de la transition énergétique de la CARICOM, faisant état des défis posés dans ce domaine et des progrès accomplis dans le développement durable du secteur de l'énergie au sein de la CARICOM. Son exposé a été écourté en raison de problèmes techniques.

**LA MACROECONOMIE ET LE COMMERCE:** Dans son descriptif du contexte économique des PEID des Caraïbes, Justin Ram, Banque de développement des Caraïbes, a souligné: que la plupart de ces Etats ont des économies allant de la classe moyenne-supérieure à la classe à revenu élevé, qui limitent l'accès aux financements concessionnels; que le commerce représente un important pourcentage du PIB; que l'agriculture a décliné de manière significative; que les structures économiques sont caractérisées par des coûts élevés et une faible productivité, en raison de la petite taille géographique; que les taux de chômage et de migration sont élevés, et qu'il y a une forte dépendance sur les envois de fonds et une incidence et un impact important des catastrophes naturelles. Il a précisé que ce contexte provoque des déséquilibres budgétaires financés par l'endettement, qui est perçu dans la baisse des côtes de crédit. Il a recommandé de prendre davantage en considération le Sovereign Wealth Fund et les obligations de la diaspora comme nouveaux moyens de financement.

Dillon Alleyne, de la CEPALC, a présenté les défis post-crise existants et les perspectives d'avenir, soulignant que la récession économique dans les Caraïbes s'est prolongée jusqu'en 2012, en grande partie parce que les marchés d'exportation étaient encore en récession. Il a précisé que la réponse des Caraïbes à la crise a été asymétrique entre les pays producteurs de biens de consommation et les pays prestataires de services. Il a indiqué que dans la région, le nombre de pays producteurs de biens de consommation s'est élevé à 4%, tandis que celui des économies prestataires de services a stagné ou diminué, avec des taux de chômage allant jusqu'à 21,4%. Il a souligné que de nombreux pays ne peuvent pas fournir de statistiques concernant cet indicateur, et que dans les rangs des Jeunes et des Femmes, les taux de chômage sont généralement plus élevés. La crise a exacerbé un problème de longue date, qui concerne la baisse de la compétitivité des exportations et l'accumulation de la dette subséquente. Il a également signalé que la baisse des investissements directs étrangers (IDE) résulte de la baisse des

notations de crédit, aggravée par le manque d'intégration entre l'IDE et l'investissement intérieur consacré au développement. Il a souligné que moins de 16% des exportations sont concentrées au sein de la CARICOM, et qu'il s'agit, pour la plupart, de marchandises simples et de faible valeur. Il a conclu que l'un des objectifs à moyen terme devrait consister en: la reproduction du modèle de l'Organisation des États des Caraïbes orientales et la résolution de la consolidation budgétaire en tant que région; l'attraction d'IDE qui créent des effets d'entraînement sur d'autres secteurs; l'utilisation de partenariats public-privé pour prévenir les risques; l'élaboration de politiques commerciales en dehors de la politique industrielle, plutôt que la promulgation de politiques de développement après les politiques commerciales; le renforcement de la concurrence régionale à travers, par exemple, la libre circulation des personnes entre les pays de la CARICOM; et l'utilisation du Sovereign Wealth Fund pour le développement stratégique.

Gayle Henry, Caribbean Tourism Organization, a parlé des questions de tourisme durable affectant les PEID, y compris, entre autres, le marketing, la sécurité et les problèmes de santé, tels que le VIH/sida. Elle a souligné que les obstacles sont le manque de financement et la faible priorité accordée par le gouvernement au tourisme durable. Elle a énuméré quatre domaines d'action: la sensibilisation, la lutte contre le changement climatique, le réseautage des parties prenantes et la gestion des données et le suivi des résultats. Elle a fait état de conflits entre la conservation des eaux et le tourisme, et entre la conservation et la valorisation du patrimoine culturel et naturel pour le tourisme. Elle a déploré les politiques et les plans obsolètes de nombreux pays, et a mis en exergue la demande d'un audit faite par des organismes donateurs, appelant la région de mettre à profit ses atouts pour développer son avantage concurrentiel.

En réponse à une question sur la diversification, Alleyne a fait remarquer que la région des Caraïbes est passée de la monoculture du sucre et des bananes au « tourisme de monoculture » et a appelé à l'invention d'instruments de placement, pour s'étendre au-delà des produits traditionnels, tels que des instruments utilisant les connaissances de la communauté des risques de crédit. Pour faire face à la baisse de l'IED dans les PEID, Alleyne a recommandé la mise en place d'agences de promotion des investissements et de politiques industrielles claires. Il a signalé qu'aux Caraïbes la main d'œuvre est chère, et a appelé à un capital humain axé sur la résolution des problèmes, à une plus grande participation des personnes dans un large éventail d'activités, et à la décentralisation des processus politiques.

Henry a fait état des opportunités offertes aux PEID dans le domaine du développement de produits dans les secteurs à forte valeur ajoutée, tels que celui du yachting, précisant toutefois que cela a besoin d'un financement durable. Elle a souligné que parmi les idées avancées pour cela, il y a lieu de citer celle d'un financement concessionnel pour l'adaptation au changement climatique, des partenariats public-privé pour financer de grands projets d'infrastructure, ou « financement fier » fait de petits montants apportés par de nombreuses personnes vivant dans le pays et dans la diaspora.

Le délégué de Trinité-et-Tobago a souligné l'importance d'impliquer le secteur privé pour améliorer la compétitivité. Il a signalé que les politiques de gestion des risques des banques commerciales sont souvent en contradiction avec les aspirations de développement économique. Il a décrit un mécanisme de financement novateur mis en place dans son pays, mécanisme qui aide les entrepreneurs à obtenir du financement et même, parfois, à créer leur propre entreprise. Alleyne a répondu que les produits font partie de chaînes de valeur internationales qui sont difficiles à pénétrer. Il a indiqué que la région des Caraïbes a besoin de créer des chaînes de valeur de dimension régionale et d'utiliser ce levier pour pénétrer les marchés internationaux. Ram a précisé que des discussions ont eu lieu sur les voies et moyens permettant de placer les liquidités dans les secteurs productifs de l'économie.

Cuba a souligné que bien que de nouvelles formes de financement soient recherchées, les formes de financement disponibles doivent être maintenues et l'engagement politique en faveur de ces fonds doit être renouvelé.

**LA POLITIQUE SOCIALE:** David Smith, UWI, a présenté le groupe de discussion. Karen Sealey, Organisation panaméricaine de la santé (OPS), a souligné que la santé et, en particulier les efforts fournis dans le cadre de la lutte contre les maladies non transmissibles, sont essentiels au développement, dans la région des Caraïbes, ainsi qu'un indicateur clé du développement inclusif. Elle a défini quatre MNT « tueuses »: les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies pulmonaires chroniques et le cancer, signalant une prévalence élevée du cancer du sein et de l'obésité dans la région. L'objectif, a-t-elle expliqué, devrait être de permettre aux personnes de faire, dans le cadre de leurs réalités culturelles, les bons choix qui sont à leur portée. Par exemple, a-t-elle précisé, il est nécessaire de produire, et il est besoin aussi d'amener les gens à manger des aliments plus sains et plus autochtones. Elle a suggéré l'établissement de liens éventuels avec de nouveaux modèles dans l'industrie de l'hospitalité locale et le placement d'un accent plus prononcé sur le secteur agricole et sur la santé des agriculteurs. Elle a signalé d'importantes considérations aux participants: les économies tributaires du tourisme ont de réelles difficultés à réduire les facteurs de risque posés à la santé, tels que le tabagisme, l'exercice réduit, l'alcool et le régime alimentaire; le tourisme médical est un producteur d'argent mais les problèmes de santé des locaux ne peuvent être légitimement traités que par le biais d'un régime de soins de santé universel, et cette situation donne lieu à un système de santé problématique, à deux vitesses; la couverture santé pour la population mobile des Caraïbes est importante et un régime régional d'assurance maladie devrait être envisagé; le renforcement de la résilience des services de santé aux catastrophes naturelles est important; et les fabricants de produits alimentaires doivent livrer des denrées saines.

Cletus Springer, Organisation des Etats américains (OEA), a souligné, entre autres: l'importance des différents mécanismes sociaux, y compris le fonds de résilience sociale des PEID, le fonds pour la prévention des risques de catastrophe, et l'utilisation du Mécanisme d'assurance couvrant les risques de catastrophes aux Caraïbes (CCRIF); l'importance de répondre aux besoins des personnes handicapées et de traiter l'impact psychosocial des catastrophes; le caractère crucial d'un service

de coopération technique pour les PEID, en particulier, pour combler les lacunes en matière de compétences; le fait que la cohésion sociale est une question qui s'approfondit dans la région des Caraïbes; la nécessité d'intégrer l'idée d'une économie de marché unique des Caraïbes dans le programme; et l'importance d'intégrer le secteur privé et la société civile dans les discussions régionales.

**PROTECTION, CONSERVATION ET EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES DE LA RÉGION:** Christopher Corbin, Unité de coordination régionale du PNUE, a modéré cette session. Patrick McConney, Centre de Gestion des ressources et d'études environnementales (CERMES) de l'Université des Antilles, s'est interrogé sur les implications du marketing de la région du Pacifique, en tant que région regroupant des « Etats d'un grand océan ». Il a ensuite présenté un exposé sur quatre questions touchant aux ressources océaniques: la discordance entre gouvernance et unités écologiques; la nécessité de pouvoir déclasser vers le haut ou vers le bas, facilement; le conflit entre l'adoption d'approches écosystémiques et leur concrétisation dans le milieu marin; et, la nécessité d'intensifier la science pour répondre aux besoins de la politique maritime. Il a signalé que beaucoup d'options sont disponibles pour le programme d'action, et a appelé à une collaboration sur les modèles de gouvernance du milieu marin, en utilisant l'approche écosystémique et en investissant dans les capacités inexploitées de la société civile, en vue de créer les solutions d'adaptation nécessaires, et en établissant une connexion entre la science et la politique.

Jacqueline DaCosta, 'Land Information Council of Jamaica', a souligné la nécessité de données et d'approches de gestion des sols, communes et coordonnées. Elle a mis en exergue les capacités des communautés: elles sont en train de régler leurs propres ressources en eau et de s'adapter aux changements climatiques, et savent, sur les zones où elles vivent, plus que les « professionnels ». Elle a signalé que les cubains impliquent leur population dans la gestion des catastrophes et que d'autres devraient en faire de même, soulignant l'importance de la société civile. Elle a parlé de la nécessité « d'utiliser les gens, mais pas hors des institutions », pour faire avancer le programme.

Au cours du débat qui a suivi, la République dominicaine a dit qu'une seule tempête peut réduire, de manière sérieuse, le PIB, en conséquence des pertes en infrastructure et en vie humaine, et que les PEID doivent faire face à leur propre vulnérabilité. Le délégué de Saint-Kitts-et-Nevis a déclaré être conscient des implications fiscales de la création de nouvelles institutions pour l'adaptation au changement climatique, et la nécessité de trouver des façons créatives de collecter des fonds et de se concerter avec le secteur privé, vu que « les fonctionnaires, à eux seuls, ne disposent pas de toutes les idées ». Le délégué des Iles Vierges des Etats-Unis a souhaité en apprendre davantage sur le fonds de résilience sociale pour les Caraïbes, appelant à charger un groupe de travail d'étoffer cette question avant la réunion interrégionale du mois d'août. La CARICOM a appelé à une réflexion sérieuse sur le problème de la violence et de la délinquance juvénile, ainsi que sur la manière dont le sport et la culture peuvent résoudre ces problèmes.

Répondant aux questions, DaCosta a évoqué la nécessité: de changer les systèmes éducatifs pour faire face au chômage d'une manière holistique; de protéger les marques et le marketing;

et, en ce qui concerne les exportations, de créer des facteurs de groupage pour les communautés et partager le pouvoir intellectuel et les opportunités offertes dans la région. Elle a également souligné que les bonnes pratiques doivent être abordables et permettre l'apprentissage.

McConney a réitéré sa préoccupation au sujet de l'absence d'institutions, par opposition à la rhétorique de la gouvernance des océans. Springer a déclaré qu'un fonds d'affectation spéciale pour la résilience sociale pourrait être reconditionné à partir d'un fonds disponible dans la région des Caraïbes. Il a précisé que ce modèle pourrait fonctionner dans d'autres régions.

Cuba a décrit une initiative régionale "triangulaire" portant sur les ressources naturelles et le renforcement des capacités, financé par le PNUE et l'Union européenne (UE), qui comprend actuellement Haïti, la République dominicaine et Cuba, mais qui reste ouverte à d'autres pays également. La Jamaïque a appelé à l'examen des questions relatives aux déchets et à l'assainissement, signalant que les déchets sont en train de changer et d'augmenter dans les Caraïbes en raison de la poursuite du développement, des ouragans, de la croissance démographique et de la multiplication des déchets électroniques, et que cela a des conséquences sur les sites d'enfouissement.

**EXPOSE DU DAES DE L'ONU:** Hiroko Morita-Lou, chef de l'unité chargée des PEID, DAES, a conclu les travaux de l'après-midi en expliquant la façon dont cette réunion et les consultations nationales contribuent à l'avancée sur la route à Apia. Elle a indiqué que le Secrétariat travaillera, avec le groupe de travail de l'AOSIS, à New York, sur un projet de synthèse des trois réunions régionales, mais que cela continuera à être un processus appartenant aux PEID et conduit par les PEID. Signalant que certains avaient posé des questions sur la tenue des réunions des groupes régionaux avant la réunion interrégionale, à la Barbade, elle a expliqué qu'il n'y aura peut-être pas le temps ou des ressources pour cela.

**REPONSE DES SYSTEMES REGIONAUX, INTERNATIONAUX ET DE L'ONU CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE ET LE SOUTIEN DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PEID DES CARAÏBES: EXPOSE ET DIALOGUE INTERACTIF**

Cette session s'est tenue mercredi matin et a été modérée par Arun Kashyap, PNUD.

Carlisle Richardson, DAES, a présenté un exposé sur le rôle et la coordination du système des Nations Unies dans la mise en œuvre du programme de développement durable des PEID. Il a souligné que les Etats membres conduisent le processus, y compris les activités du DAES, la mobilisation des financements des bailleurs de fonds et le plaidoyer au sein de l'ONU. Il a mis en exergue le rôle de la CEPALC dans la défense et la coordination, et a donné la liste des correspondants des PEID, chargés, au sein de l'ONU, de la rationalisation et de l'intégration, à savoir, le PNUE, la FAO, l'ONUDI, l'UNESCO, la CNUCED, le FIDA, l'OMS et le FNUAP.

Crispin Gregoire, PNUD, a parlé de la mise en œuvre et du soutien apporté par le PNUD au programme de développement des PEID des Caraïbes, y compris: promotion de la cause au sein des instances internationales sur la lutte contre le changement climatique, l'élévation du niveau des mers et les défis énergétiques des PEID; le renforcement des capacités des

institutions régionales; la recherche et la programmation dans les domaines thématiques, tels que la prévention des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique, et l'élimination des obstacles posés aux énergies renouvelables. Il a également souligné l'appui accordé par le PNUD aux processus de consultation nationale pour la Conférence d'Apia. Il a appelé, entre autres, à un financement concessionnel de la dette, au traitement de la question de la sécurité des citoyens et à veiller à ce que le programme de développement des PEID soit intégré dans le programme de développement pour l'après-2015.

Sandagdorj Erdenebileg, Bureau du Haut Représentant pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires (Bureau du Haut Représentant), a décrit les activités du bureau dans le domaine de la sensibilisation de la communauté internationale sur les problèmes des PEID et dans celui de la mobilisation des fonds pour la participation des PEID dans le processus préparatoire de la Conférence d'Apia. Il a décrit les recommandations de la récente réunion du Groupe d'experts sur l'importance des sciences et technologies marines pour les PEID, recommandations qui ont englobé notamment: que les PEID, en tant que "Etats d'un grand océan", devraient mettre le milieu marin et les ressources marines au centre de leur programme de développement. Il a ajouté qu'une autre récente réunion d'experts sur le renforcement des partenariats pour la prévention des risques de catastrophe posés aux PEID, a appelé, entre autres, à un appui et à des partenariats dans l'établissement et l'entretien de systèmes d'alerte précoce efficaces.

Marvin Gunter, FNUAP, a parlé de la dynamique démographique et de la santé génésique, affirmant qu'elles ne sauraient être séparées du développement durable. Il a précisé que la dynamique démographique affecte les services de protection sociale et de protection de la consommation et de l'emploi, tout en compliquant les efforts visant à assurer l'accès universel à la santé et en affectant les ressources environnementales et la santé nationale. Il a indiqué qu'il y a aussi la possibilité d'utiliser la dynamique démographique pour des contributions positives. Il a souligné que la mise en place de services de santé sexuelle efficaces peut améliorer l'égalité des sexes, rationaliser la croissance démographique, aider à la stabilisation des zones rurales et réduire les pressions économiques locales.

Navin Chandernal, Guyane, au nom de la CEPALC, a décrit le Mécanisme de coordination régional des Caraïbes (MRC) et le cadre de suivi proposé. Il a précisé que le MRC se compose: d'un Conseil intergouvernemental, qui est l'organe ministériel du Comité chargé du développement et de la coopération des Caraïbes (CDCC), composé des membres de la CARICOM et d'autres PEID des Caraïbes; d'un comité technique consultatif de 15 membres issus des institutions régionales, de quatre Etats membres et de représentants de certaines institutions des Caraïbes accrédités auprès des Nations Unies, et d'un mécanisme de correspondants nationaux. Il a ensuite parlé des progrès accomplis par le MRC dans l'élaboration d'indicateurs de suivi. Il a signalé que l'année de référence des indicateurs est 1994, que les mesures seront évaluées pour 2010, puis annuellement, à partir de là, pour suivre les avancées réalisées dans le PAB et la SMA. Il a demandé une pleine coopération de tous les Etats membres et de toutes les institutions et l'identification de correspondants nationaux.

Willard Phillips, CEPALC, a fourni de plus amples détails concernant les matrices et les indicateurs proposés pour le suivi dans les catégories déterminées dans la SMA, comme la lutte contre le changement climatique et la gestion des déchets. Il a proposé de créer un mécanisme pour recevoir de telles données et les partager avec les pays.

Garfield Barnwell, Secrétariat de la CARICOM, a décrit le travail accompli par la CARICOM dans le cadre du Programme de développement, travail qui a englobé: l'intégration du développement durable en tant que thème transversal dans les travaux programmatiques de la CARICOM, dans les dispositions institutionnelles et dans la gestion des données; l'établissement d'une collaboration avec l'Agence de gestion des situations d'urgences liées aux catastrophes dans les Caraïbes (CDERA), dans la gestion des résultats des catastrophes; la détermination des priorités de la communauté et la mise en place de mécanismes de résilience; et la mise en œuvre de programmes axés sur les jeunes, portant sur la prévention de la criminalité et de la demande de drogues.

En réponse à une question de la Barbade sur les défis posés au MRC, Chandernal a indiqué que, comme beaucoup d'autres processus et institutions, le MRC est limité par les ressources. Il a ajouté que le MRC ne fournit pas de financement mais, qu'il est plutôt un mécanisme conçu pour assurer la coordination. Il a également parlé du problème de la répétition des "choses déjà faites" et a appelé à plus de communication, aux fins d'optimiser les ressources disponibles. En réponse à une question de la République Dominicaine, Phillips a déclaré que les pays signalent souvent des progrès accomplis dans les OMD, mais pas encore dans le domaine du programme de la SMA relatif aux mêmes thèmes. Il a précisé que cela indique qu'il est possible que les pays se sentent davantage propriétaires des progrès réalisés dans les OMD.

En réponse à une question de la République Dominique sur la résilience, Barnwell a déclaré que l'accent est placé sur l'interface science-politique pour la résolution des problèmes critiques du changement climatique et de la gestion des catastrophes.

Répondant à la Barbade, Gregoire a déclaré que la coopération PEID-PEID est un champ important dans la prochaine phase du programme des PEID, mais que les PEID doivent engager les institutions de l'ONU à soutenir ces initiatives. Il a cité de bons exemples de coopération PEID-PEID dans les régions des Caraïbes et du Pacifique, soutenus par des institutions régionales, affirmant que: ceux-ci peuvent être reproduits.

Répondant à la République Dominicaine, Morita-Lou a déclaré que cette réunion devrait émettre une recommandation concrète de revitaliser les conseils nationaux de développement durable.

Trinité-et-Tobago a demandé des éclaircissements sous forme d'une matrice de coordination, pour savoir quelles sont les entités des Nations Unies qui participent et qui financent les activités, pour une gestion efficace et efficiente du processus de MRC.

Cuba a souligné le besoin de plus de coordination et de plus de temps, du soutien des secrétariats, pour le traitement des données fournies par les processus intergouvernementaux. La

représentante a appelé tous les projets à englober l'ensemble des Etats membres de la région. Elle a également appelé à des initiatives visant à explorer les sources de financement disponibles, et à l'exploitation des accords bilatéraux et régionaux, tels que celui des pays d'Amérique latine sur les catastrophes naturelles.

La Jamaïque a souhaité en savoir davantage sur la manière dont le FNUAP travaille avec les institutions pour s'assurer du traitement des questions de population. La représentante a fait part de sa préoccupation au sujet du nombre de plans d'action et de traités internationaux comportant des exigences en matière de communication des données, ainsi qu'au sujet du chevauchement et du manque d'intégration entre le PAB, la SMA et les OMD, qui sont mieux structurés pour la communication des données. Elle a déploré le manque de coordination entre les correspondants nationaux.

Le délégué des Bahamas a posé la question de savoir comment élargir la coopération en matière de développement durable dans le cadre du PNUD.

Répondant à une variété de questions, Morita-Lou a mentionné un rapport disponible (document des Nations Unies A/66/278), qui décrit les rôles des différentes entités de l'ONU. Elle a ajouté que le deuxième rapport du Secrétaire général sur l'appui à apporter aux Etats membres serait mis à disposition.

Phillips a ré-évoqué les préoccupations soulevées par Trinité-et-Tobago, en disant que l'un des défis posé à la CEPALC, est qu'elle doit être guidée par ses Etats membres. Il a également signalé que la communication des données dépend de la capacité des pays à établir de tels rapports. Il a souligné le besoin d'examiner, dans un contexte plus large, la question de savoir si les données et informations nécessaires sont collectées et suivies.

Chandernal a indiqué que les correspondants nationaux doivent être mis en relief et a conseillé de faire appel à de hautes autorités, telles que les cabinets des premiers ministres, aux fins de garantir que cela soit accompli. En réponse à Cuba, il a déclaré que le Secrétariat peut améliorer la participation en apportant son soutien à la participation de représentants de plusieurs ministères du pays aux réunions préparatoires qui se tiennent avant les sessions consacrées aux PEID.

En réponse à une question de la Jamaïque, Barnwell a fait état de divergences d'orientation entre les correspondants du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et les correspondants d'autres accords environnementaux multilatéraux (AEM), précisant que cela affecte la capacité de la région à accéder aux ressources du FEM. Il a appelé à veiller à ce que les connaissances techniques, les outils et les méthodologies élaborés par les institutions internationales soient transmis à leurs homologues nationaux. Il a souligné l'intérêt accordé aux questions culturelles au sein de la CARICOM, jugé relativement plus important que celui qui y est accordé dans d'autres régions.

Gunter a résumé le soutien apporté par le FNUAP en faveur "des grossesses désirées", de l'accouchement sans risque et de la réalisation des potentialités de l'enfant, à travers la collecte de données, la recherche, la formulation de politiques et des programmes visant à changer les comportements dans les Etats membres, ainsi qu'à travers la facilitation des échanges techniques entre les pays.

En réponse aux Bahamas, Gregoire a signalé que le PNUD ne dispose pas d'un mécanisme de coopération PEID-PEID. Il a indiqué que l'AOSIS et l'Unité chargée des PEID au sein du DAES et d'autres institutions des Nations Unies devraient trouver un mécanisme fonctionnel adapté à tout le monde.

Chanderpal a fait part de son regret que la CEPALC ait omis le rôle des représentants de New York dans le MRC, compte tenu de leur niveau élevé de coordination, et a recommandé une meilleure communication entre les bureaux de l'AOSIS à New York et dans la région.

La République Dominicaine a mis en garde contre la perte de vue des points soulevés sur le suivi et l'évaluation. Le délégué a fait écho à la déclaration de la Jamaïque qu'il y a un bon régime pour le suivi des OMD, qui devrait être reproduit. Il a également répondu à Chanderpal qu'il n'est aucunement besoin d'impliquer présidents et premiers ministres, le suivi étant un travail technique. Il a affirmé que "ce qui n'est pas mesuré n'est pas réalisé".

La Barbade a déclaré que pour la coopération Sud-Sud, il est nécessaire de s'appuyer sur SIDSnet.

L'OEA a appelé à un examen complet du suivi, déclarant que les PEID devraient procéder à une évaluation approfondie des besoins et viser une meilleure coordination aux fins d'alléger le fardeau de l'établissement des rapports.

L'OPS a présenté ses observations concernant la planification intégrée du développement et de la coordination, telles que l'Agence de la santé publique des Caraïbes.

Morita-Lou a déclaré que le DAES est heureux de faciliter l'échange d'information. Elle a signalé que SIDSnet a des profils de pays et que le service d'information de l'IISD émet un bulletin sur les PEID. Elle a indiqué que d'ici la Conférence d'Apia, il devrait y avoir un outil de suivi fondée sur la résilience, avec une méthodologie simplifiée, et, que d'ici janvier, le programme d'une Maîtrise universitaire conjointe sur le développement durable, enseigné par un consortium d'universités des Caraïbes pour les PEID, avec des composantes en classe et virtuelles, sera disponible.

Kashyap a présenté un résumé des débats, mettant en exergue l'intégration dans la programmation, le suivi, l'évaluation et la coordination. Il a précisé que les institutions de l'ONU devraient, par le biais des coordonnateurs résidents, harmoniser les efforts qu'elles fournissent au niveau des pays. Il a appelé à l'intégration de la coopération Sud-Sud, de manière efficace, au niveau des pays.

Cuba a suggéré que les pays examinent le Partenariat de Busan pour une coopération efficace dans le domaine du développement, étant donné qu'on a besoin d'un accord sur ce thème.

**EXPOSE ET DIALOGUE INTERACTIF AVEC LE SYSTEME DES NATIONS UNIES ET LES INSTITUTIONS REGIONALES SUR GARANTIR L'ADOPTION D'APPROCHES INTEGREES POUR LE NOUVEAU CADRE INSTITUTIONNEL EMERGEANT DE L'ONU (LES RESULTATS DE RIO+20 ET LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT POUR L'APRES -2015) ET LE POSITIONNEMENT DES PEID EN SON SEIN**

L'Amb. Camillo Gonsalves, St. Vincent et Grenadines, a modéré cette séance, mercredi matin. Il a indiqué que la session sera axée sur l'obtention de résultats pragmatiques. Signalant que

les PEID constituent aujourd'hui 20% des membres de l'ONU, il a affirmé que l'attention accordée par l'ONU aux PEID n'est pas au niveau où elle devrait être. Il a ajouté que, toutefois, "les stars se sont alignées" cette année pour accroître l'attention de l'ONU. Il a fait état des opportunités offertes par le processus de réforme de l'ECOSOC; du forum politique de haut niveau (HLPF); de l'élaboration de nouvelles technologies et mécanismes de financement par l'Assemblée générale des Nations Unies; des ODD; de la Conférence d'Apia; et de l'élection de John Ashe (Antigua-et- Barbuda), comme président de l'Assemblée générale de l'ONU.

Mark Griffith, PNUE, a déclaré que, traditionnellement, l'adhésion de la région Amérique latine et Caraïbes au sein du Conseil d'administration du PNUE est dominé par l'Amérique latine. Il a souligné que, maintenant que l'adhésion est universelle et qu'il y a une Assemblée, nouvellement formée, du PNUE sur l'Environnement, les PEID doivent envisager sérieusement d'accroître leur participation. Il a précisé que les PEID auront une participation limitée au sein de l'organe subsidiaire de l'Assemblée, le Comité des représentants permanents (CRP), parce que, hors mis Cuba, les PEID n'ont pas de représentation à Nairobi. Il a appelé les délégués à formuler une recommandation à ce sujet et à résoudre ce dilemme.

En réaction, la Barbade a demandé s'il est possible d'utiliser un forum ministériel régional, qui est « marié » à la nouvelle structure de l'Assemblée, pour combler l'écart entre les niveaux mondial et régional.

Le PNUE a signalé que les PEID ont l'occasion de participer aux réunions annuelles de l'Assemblée et, à l'adresse de la Barbade, a déclaré qu'il ya une dynamique d'action au niveau ministériel, qui peut être exploitée.

Le PNUD a souligné que le seul problème concernant la participation des PEID est qu'ils sont débordés. Il a fait remarquer que les PEID ont une capacité limitée pour ce qui est de l'envoi d'une représentation diplomatique aux réunions internationales. Gonsalves a suggéré de tenir d'autres réunions à New York où un nombre important de pays dispose d'une représentation.

Le délégué des Îles Vierges britanniques a souhaité en savoir davantage sur rôle que le CRP joue dans le processus du PNUE.

Griffith a répondu en avançant trois options quant à la voie à suivre: les Etats des Caraïbes pourraient conclure une entente avec Cuba pour représenter les PEID des Caraïbes; les gouvernements pourraient mettre en œuvre le Traité révisé de Chaguaramas, qui appelle à une représentation conjointe; ou, les choses pourraient rester telles qu'elles sont. Répondant au PNUD, il a déclaré que la question du financement n'est pas la principale raison de la faible participation des PEID, des fonds ayant toujours été disponibles pour permettre aux Etats d'avoir un représentant aux réunions de l'ONU. Il a conclu que la région a besoin de "s'organiser elle-même".

Belize a présenté une proposition de créer un poste diplomatique pour un correspondant du programme de développement pour l'après-2015, chargé de la sensibilisation des gouvernements de ces pays et de l'aide des PEID à s'organiser au niveau de l'ONU.

Gonsalves a déclaré que les politiciens doivent être convaincus que la diplomatie relative au domaine de l'environnement vaut l'investissement.

Griffith a ensuite présenté un exposé sur la consommation et la production durables (CPD), soutenant que ce sujet devrait être une préoccupation majeure des PEID, non pour consommer moins, mais pour faire plus et mieux avec moins de ressources. Il a appelé à une représentation des PEID dans le Cadre décennal de programmation des modes de CPD, dans une démarche s'appuyant sur le Processus de Marrakech du PNUE. Il a déterminé cinq domaines d'activité: l'information du consommateur, un mode de vie et une éducation durable, les marchés publics, le tourisme, et le bâtiment et la construction. Il a encouragé les PEID à s'impliquer davantage dans le processus des modes de CPD.

La Barbade a indiqué que le thème des CPD a été mandaté dans la SMA en 2005, précisant que, pour les PEID, les priorités tournent autour des plans d'action nationaux, des petites et moyennes entreprises, des marchés publics et de la sensibilisation des consommateurs. Le délégué a appelé: à intégrer les CPD dans la politique de développement durable; à la saisie des questions de CPD déterminées dans la SMA, dans les programmes régionaux; et à une plate-forme pour les CPD dans les PEID des Caraïbes, qui sera utilisée pour l'obtention de ressources de la part de la communauté internationale. Il a proposé une plate-forme de soutien institutionnel sous-régionale pour les CPD.

Griffith a ensuite présenté la stratégie à moyen terme du PNUE, comportant six priorités thématiques transversales: le changement climatique, les catastrophes et les conflits, la gestion des écosystèmes, la gouvernance environnementale, les substances nocives et les déchets dangereux, et l'efficacité des ressources. Il a décrit plusieurs projets mis en place dans les Caraïbes, dont un sur le conflit post-catastrophe qui a éclaté en Haïti, et un, avec la CARICOM, sur le renforcement des capacités dans le domaine de la mise en œuvre des accords environnementaux internationaux.

Karina Gerlach, Secrétaire du Programme de Développement pour l'après-2015, a présenté le rapport du Groupe de haut niveau (GHN), notant qu'il s'agit là d'une contribution aux processus de l'après-2015. Elle a décrit l'organisation et le caractère consultatif du Groupe de haut niveau, composé de 27 membres, signalant que les recommandations du Groupe reflètent un grand optimisme quant à la capacité du développement durable à en finir avec le problème de la pauvreté en une génération. Elle a indiqué qu'il est nécessaire d'aller au-delà du cadre de l'aide, vers un nouveau paradigme de développement qui aborde conjointement la croissance économique, l'égalité sociale et la durabilité de l'environnement. Elle a décrit les cinq changements transformateurs prioritaires à observer dans la conduite du programme de développement de l'après-2015: ne laisser personne derrière; mettre le développement durable au centre de l'action; transformer les économies en les orientant vers l'emploi et la croissance inclusive; établir la paix et des institutions publiques efficaces, transparentes et responsables; et forger un nouveau partenariat mondial. Au sujet du financement, elle a signalé qu'il y a "18 trillions de dollars d'économie qui cherchent à être placés." Elle a noté les appels du GHN à une révolution des données, des objectifs globaux et des objectifs nationaux, et à une conférence internationale sur le

financement du développement durable avant 2015, et a affirmé que "si le développement n'est pas durable, ce n'est pas du développement".

L'Amb. Gonsalves a fait observer, dans le contexte de l'aide, que les bailleurs de fonds qui n'ont pas honoré leurs engagements ne devraient pas pouvoir y échapper.

Morita-Lou a rapporté que le Processus Prospectif du PNUE a réuni 400 experts pour la détermination et la précision des principaux thèmes environnementaux émergents, et que le DAES est en train de s'appuyer sur ce processus pour le traitement des questions économiques et sociales. Elle a signalé la conclusion d'un accord sur la détermination des thèmes émergents, à savoir: qu'ils sont essentiels à la réalisation du développement durable; qu'ils sont reconnus comme importants, mais qu'ils ne constituent pas encore la priorité de la communauté politique; et qu'ils sont fondés sur des preuves. Elle a précisé que, pour chaque thème, les experts exposeront les conséquences de l'action et de la non-action dans un délai de trois à cinq ans. Elle a souligné que les questions environnementales sont déterminées, mais qu'il est difficile de séparer les questions sociales et celles économiques, étant donné leur caractère intégré. Elle a qualifié le rapport du GHN d'occasion offerte aux PEID pour faire en sorte que les problèmes des PEID soient intégrés dans ce processus et dans d'autres.

L'Amb. Gonsalves a signalé un point faible du rapport du Groupe de haut niveau dans le fait qu'il n'ait pas catégorisé les PEID de manière unique.

Belize a souhaité savoir comment les PEID devaient s'y prendre pour figurer dans le programme de l'après-2015, ce à quoi Morita-Lou a répondu qu'il s'agit d'avoir un processus de concertation continu avec les Etats membres. Le délégué des Bahamas s'est déclaré d'avis avec l'Amb. Gonsalves que le traitement des PEID est faible dans le rapport du GHN.

Le Secrétariat du Commonwealth a signalé que son récent rapport a déterminé les lacunes massives au niveau des données comme étant un problème de taille, et l'intervenante a précisé qu'elle croit par conséquent que nous "ne savons pas vraiment" la manière dont les PEID ont procédé dans ce processus. Elle a encouragé les participants à appeler à une plate-forme de plaidoyer pour le comblement de ces lacunes. Se référant au point évoqué par Elizabeth Thompson concernant l'établissement du cadre du développement des PEID, elle a affirmé que la mise en place d'un cadre de résilience est cruciale.

La Guyane a demandé si une attention particulière a été accordée au niveau de développement que les pays doivent atteindre avant de pouvoir s'engager dans la poursuite d'objectifs précis, soulignant que s'agissant des OMD, un certain nombre de pays sont encore à la traîne.

Gerlach a souligné la nécessité d'avoir des données ventilées, car les moyennes mondiales masquent les pays qui ont pris du retard dans la réalisation des OMD. Elle a réitéré la nécessité d'objectifs mondiaux ainsi que d'objectifs nationaux qui tiennent compte des circonstances particulières de chaque pays. Elle a également rejeté la poursuite de l'utilisation de 1,25 dollars par jour comme seuil de pauvreté, et a déclaré que davantage de travail est nécessaire sur la question du financement, compte tenu, en particulier, de la nécessité d'innovation et de créativité

dans ce domaine. Griffith s'est déclarée d'avis avec Cuba sur la nécessité d'une plate-forme des PEID pour répondre à toutes ces questions, et a suggéré aux délégués d'élaborer quelque chose avant de quitter la Jamaïque.

Alemneh Dejene, FAO, a parlé, en avant-première, d'un déjeuner de travail organisé en marge de la réunion visant à rendre compte des objectifs de la Conférence Apia, tout en tenant compte des besoins spécifiques des PEID des Caraïbes dans le domaine de la lutte contre les principales menaces en vue d'améliorer les moyens de subsistance et le développement durable. Il a annoncé un site de la FAO présentant les principaux thèmes et les principales priorités, pour soutenir les PEID et les autres processus régionaux.

L'Amb. Gonsalves a présenté un résumé de la session, soulignant les demandes d'une plus grande coordination des communications entre les Etats membres et avec les systèmes régional, international et onusien, et d'une matrice plus intégrée des mécanismes de communication des données pour la gestion des ressources financières. Il a précisé que le consensus qui se dégage sur l'intégration d'un plaidoyer sur la dette, le partenariat, la dynamique démographique et des moyens de subsistance durables, dans le document final, indique un élargissement du programme au-delà des questions environnementales.

#### **DIALOGUE INTERACTIF AVEC LES PRINCIPAUX GROUPES SOCIAUX DE LA REGION SUR LEUR CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DU PAB ET DE LA SMA**

L'Amb. Lois Young, Belize, a modéré cette session mercredi après-midi. Elle a expliqué l'architecture institutionnelle post-CDD de la politique de développement durable, y compris le rôle de l'Assemblée générale, de l'ECOSOC, du PNUE et du FPHN. Compte tenu de ces nouvelles structures, elle a mentionné que les moyens destinés au suivi des questions des PEID ont changé et se sont dilués, et qu'il ne garantissent pas un mécanisme institutionnel spécifique. Elle a expliqué qu'un projet de résolution sur le renforcement de l'ECOSOC souligne la nécessité de fournir des correspondants chargés de l'examen des questions des PEID en accord avec le PAB et la SMA, et que le FPHN indique qu'il répondra aux besoins des pays en développement, bien qu'aucun des deux ne garantisse une plate-forme pour les PEID. Elle a en outre souligné la nécessité, pour les participants, de sélectionner et de hiérarchiser les thèmes dans le PAB, de déterminer ce que les Caraïbes attendent de la communauté internationale, et de rendre compte de ce qu'ils obtiennent. Elle a déclaré enfin que les grands groupes doivent exiger des politiciens des Caraïbes, la bonne gouvernance.

Chantal Chevalier, Caribbean Policy Development Center, a souhaité voir le document final de la réunion donner la priorité, entre autres: à l'institutionnalisation de l'apport de la société civile au processus de la "PEID +20"; à des filets de sécurité sociale pour amortir l'impact de la crise économique sur les groupes vulnérables, notamment, les femmes rurales, les jeunes, les populations autochtones et les personnes handicapées; au développement, au niveau des communautés, de la résilience aux catastrophes naturelles; au placement des PEID dans le programme de développement mondial, notamment pour ce qui est des préférences commerciales et l'accès au marché de l'UE;

à des messages cohérents et uniformes des PEID dans tous les forums internationaux pertinents; et à un programme régional cohérent et coordonné des PEID.

Anna Cadix, Institut des Ressources Naturelles des Caraïbes, a présenté les priorités de la société civile pour le développement durable des PEID. Elle a parlé de l'économie verte régionale pour les Caraïbes et des priorités déterminées pour la gestion des ressources naturelles.

Pamela Thomas, Réseau des agriculteurs des Caraïbes (CaFAN) a présenté, via Skype, un exposé sur le rôle et le statut de l'agriculture. Elle a parlé de l'accent mis par CaFAN sur les liens sectoriels et sur la formation et l'échange d'information entre les agriculteurs, de sorte qu'ils soient dans une meilleure position pour relever les défis posés. Elle a évoqué un certain nombre de projets futurs, y compris l'énergie solaire, l'efficacité énergétique dans le matériel agricole et les exploitations agricoles intelligentes face au climat.

David Smith, Université des Antilles, a présenté un exposé sur un consortium universitaire des Caraïbes administrant des cours et des diplômes communs liés au développement durable et portant sur des domaines, tels que la pêche et la gestion des eaux usées. Un représentant de l'Université des Îles Vierges a mentionné d'autres initiatives universitaires des Caraïbes et a souligné que les travaux de la société civile s'élèvent, globalement, à 1,3 billion de dollars par an. Il a soutenu l'idée d'avoir un mécanisme pour la participation de la société civile dans l'élaboration des politiques au sein du processus des PEID, ainsi que dans les processus régionaux de mise en œuvre.

Jacqueline DaCosta, Land Information Council of Jamaica, a présenté un programme conjoint gouvernement-secteur privé mis en place en Jamaïque, programme conçu pour favoriser le développement durable des communautés par voie de concours dans des domaines tels que le tourisme, la santé, la culture et le patrimoine, et l'environnement. Elle a précisé que ce programme encourage les collectivités locales à travailler vers l'autonomie et les partenariats pour le développement durable, et a souligné que de tels programmes sont nécessaires pour obtenir des résultats.

Christopher Corbin, PNUE, a appelé à des mécanismes nationaux, à travers lesquels les organisations non gouvernementales (ONG) et, notamment la communauté universitaire et de recherche, puissent être engagées de manière effective. Il a souligné le rôle de la science dans le processus politique et a déclaré que les projets environnementaux peuvent apporter des solutions communautaires locales, des emplois et des moyens de subsistance, et de bonnes perspectives pour l'investissement au niveau local.

Mara Murillo, PNUE, a encouragé tous les participants à examiner l'Initiative du principe 10 découlant de la Déclaration de Rio, qui favorise l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement.

La Barbade a recommandé la création d'un forum annuel des grands groupes sociaux des Caraïbes afin qu'ils puissent y partager leurs préoccupations et leurs problèmes, et a appelé à un soutien international pour sa création. Le délégué a également appelé à la création de forums nationaux des grands groupes sociaux et à veiller à ce que les grands groupes jouent un rôle au sein des conseils nationaux de développement durable qui peuvent être relancés.

L'Amb. Young a demandé si des mécanismes existants pouvaient être utilisés. L'OPS a fait remarquer que depuis 25 ans, les Caraïbes essaient d'obtenir la participation des ONG à la gouvernance. Elle a soutenu l'idée de tenir une réunion des grands groupes, un jour ou deux avant les réunions des commissions régionales, de manière à ce qu'ils apportent leur contribution à ces processus, et a appelé à la formulation d'une recommandation dans ce sens par la présente réunion. La république dominicaine a exhorté les délégués à éviter de réinventer la roue, soulignant que la CARICOM disposait déjà, dans ce domaine, d'une initiative qui peut servir de base. Le délégué des Îles Vierges des Etats-Unis a signalé que les banques de développement ont également un processus de consultation de la société civile qui pourrait être utilisé.

L'Amb. Young a remercié les participants, notant que c'était le premier groupe de discussion entièrement féminin à cette réunion. Elle a appelé les délégués à prendre en considération les priorités dans l'élaboration du rapport de la réunion, de sorte que ce dernier ne soit pas une simple « liste d'exigences non planifiée ».

#### **NÉGOCIATION DU DOCUMENT FINAL DE KINGSTON**

Mercredi après-midi, les délégués gouvernementaux se sont réunis à huis clos pour discuter des priorités devant figurer pour le document final de la réunion en cours d'élaboration dans le comité de rédaction, réuni depuis mardi soir. Après cette séance, le comité de rédaction s'est réuni jusqu'à 3h00 du matin pour finaliser la première version du document final.

Jeudi matin, à 11h30, la réunion a repris avec Janice Miller, Jamaïque, comme présidente, et a commencé des négociations officielles sur le document final. La présidente a précisé que la réunion était ouverte aux participants non gouvernementaux, mais qu'ils ne pouvaient pas y prendre la parole. Elle a traité les observations et les commentaires généraux qui ont été avancés, puis les délégués ont proposé de passer à la lecture du document, paragraphe par paragraphe.

La représentante des Bahamas a souligné que le résultat obtenu constituait un excellent point de départ, suggérant que le texte pouvait être rationalisé et réorganisé. Elle a préconisé de commencer le document sur une note plus positive, sans blâme sur qui que ce soit, et a suggéré de commencer la section II par les réalisations des PEID. Elle a déclaré que les PEID ont plutôt besoin de s'approprier ce document et ce processus, que de commencer par les lacunes qui restent à combler dans la mise en œuvre et qui relèvent du manque de volonté politique de quelqu'un d'autre.

La Jamaïque a déclaré qu'il doit y avoir de la place pour l'intégration des mesures pragmatiques et concrètes requises de la Conférence. La représentante a souligné que le document avait besoin de collecter des actions concrètes autour desquelles la région peut s'unir, négocier avec d'autres régions et présenter à la communauté internationale.

Belize a félicité le comité de rédaction, mais a dit qu'elle n'était pas satisfaite de l'orientation et du ton "bêlant et plaignant" du document, qui blâme la communauté internationale pour l'inaction en faveur du développement durable des PEID des Caraïbes. Elle a posé aux délégués la question de savoir comment les PEID des Caraïbes pouvaient prendre ce message à la communauté internationale, soulignant que toutes les

allégations qui s'y trouvent sont aussi des enjeux nationaux que les gouvernements des pays de la région des Caraïbes auraient dû être les premiers à essayer de prendre en charge. Elle a conclu que le travail est là, mais que le ton est erroné.

La république dominicaine a apporté son appui au projet de texte et a déclaré que les détails peuvent être ajoutés plus tard. Le délégué des Îles Vierges des Etats-Unis a suggéré de modifier le ton et de se concentrer davantage sur les priorités et les perspectives d'avenir, et de compter moins sur les documents précédents. Le délégué de Saint-Vincent-et-Grenadines a suggéré de commencer le document en rappelant les progrès accomplis par les PEID des Caraïbes dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la croissance économique.

La Guyane a proposé que le premier paragraphe, qui stipule que cette réunion préparatoire a eu lieu, devrait servir de chapeau et ne pas être numéroté. Le paragraphe suivant, qui situe le contexte général, reconnaît la vulnérabilité des PEID et retrace les conférences précédentes sur les PEID, a été accepté.

La discussion continue sur le préambule s'est concentrée sur la rationalisation du texte et sur l'enlèvement de paragraphes que les délégués ont préféré placer dans la partie du document consacrée aux lacunes qui restent à combler dans la mise en œuvre.

Le délégué de Saint-Vincent-et-les Grenadines, se fondant sur la Déclaration de 2010 de la CARICOM, consacrée aux Jeunes, a proposé l'insertion d'un nouveau paragraphe soulignant le rôle des Jeunes, soulignant que la majorité de la population des Caraïbes est âgée de moins de 30 ans. Beaucoup ont approuvé. Le délégué de Trinité-et-Tobago a souligné une fois de plus le besoin d'y placer l'accent sur l'emploi des jeunes. Le délégué des Îles Vierges américaines a proposé de fusionner le paragraphe avec le libellé consacré à la société civile qui se trouve dans la partie consacrée aux lacunes qui restent à combler dans la mise en œuvre, mais la proposition a été contrée par la république dominicaine, qui a tenu à maintenir le libellé consacré aux Jeunes dans le préambule pour que la cause soit bien mise en exergue.

St. Vincent a appelé à l'utilisation plutôt du terme « PEID des Caraïbes » que « PEID », pour être plus précis dans le document.

La Barbade a proposé un nouveau libellé soulignant la priorité devant être accordée aux modes de CPD, Cuba insistant sur le fait que les pays industrialisés doivent y être à l'avant-garde.

Les délégués ont décidé de déplacer le libellé consacré à la santé et celui consacré à la coopération PEID-PEID vers la partie portant sur les lacunes qui restent à combler dans la mise en œuvre. Le délégué de Trinité-et-Tobago a fait part de sa préoccupation au sujet de l'inclusion de Petrocaribe dans le chapitre consacré à la coopération PEID-PEID, précisant que ce dernier ne relevait pas de cette catégorie. Cuba a réitéré l'importance de Petrocaribe pour certains Etats membres. Curaçao a demandé la mention des PEID non indépendants. La Jamaïque a proposé de faire référence à la coopération PEID-PEID et à celle « PEID-non PEID », qui permet à Petrocaribe d'être inclus.

Dans la section suivante du document, le Guyana a proposé de remplacer l'intitulé « les lacunes qui restent à combler dans la mise en œuvre » par « les lacunes et les contraintes liées à la mise en œuvre du PAB et de la SMA ». Cette modification a été acceptée.

Au sujet du premier sous-paragraphe qui fait référence à l'absence de volonté politique de la part des pays industrialisés, Belize, soutenu par les Bahamas, a exprimé sa préoccupation qu'il est question ici, en effet, de mettre le blâme sur quelqu'un d'autre. La représentante a recommandé que le libellé mentionne un blâme seulement partiel sur la communauté internationale. Cuba a proposé de reconnaître les progrès accomplis en dépit des engagements non respectés, et qu'il y aurait eu davantage de progrès si les engagements avaient été honorés. Le délégué de Saint-Vincent-et-les Grenadines a suggéré l'insertion d'une référence à la « partie responsable », notant que les pays industrialisés ne soulèveraient pas eux-mêmes le fait qu'ils n'aient pas rempli leurs engagements. Le paragraphe a été approuvé tel qu'amendé.

La Barbade a proposé un nouvel alinéa stipulant: « Si des efforts visant à renforcer le cadre institutionnel nécessaire à la mise en œuvre du PAB et de la SMA ont été déployés par le système des Nations Unies, le soutien du système des Nations Unies continue d'être incohérent et insuffisant ». St. Vincent et les Grenadines et Cuba ont soutenu l'insertion de ce libellé, mais la république dominicaine, soutenue par la Jamaïque et le Belize, a jugé ce libellé insultant. La Barbade a déclaré que le libellé n'est pas une « attaque » contre le système de l'ONU, mais qu'il est important de dire la vérité, et que le libellé serait out à fait à sa place dans la partie du document, consacrée aux lacunes. Le président a invité les parties intéressées à se concerter.

Au sujet de l'alinéa suivant, qui porte sur la réalisation des OMD, il y a eu une discussion sur la façon dont la pauvreté est mesurée, parce que le libellé stipulait que: « les PEID ont fait moins de progrès et ont même régressé, par rapport à la plupart des autres groupes de pays ». Le délégué de Saint-Vincent-et-les Grenadines a déclaré que les données suggèrent une réalité différente, car la pauvreté a tout de même été réduite un tant soit peu. La République dominicaine a signalé que cet alinéa correspondait à l'alinéa 178 du document final de RIO+20. Après une longue discussion, les délégués ont convenu de tenir une consultation.

Antigua-et-Barbuda a proposé un nouvel alinéa précisant que « le changement climatique, ainsi que d'autres sources de dégradation de l'environnement, peuvent avoir un impact négatif sur la viabilité de l'industrie du tourisme dans les PEID. Le tourisme est un contributeur important à l'emploi, à l'apport de devises étrangères et à la croissance économique des PEID ». La République dominicaine a rappelé aux délégués que le tourisme n'est qu'un secteur parmi de nombreux autres secteurs. Les délégués ont débattu de l'opportunité de préciser l'élévation du niveau de la mer en tant que catastrophe naturelle et du point de savoir s'il fallait énumérer tous les effets néfastes des changements climatiques.

Le sous-paragraphe consacré à la santé, déplacé une première fois du préambule vers la présente section, a été déplacé de nouveau vers la section consacrée au renforcement du cadre de la mise en œuvre.

Les délégués ont discuté de la nécessité de tenir compte de l'impact du trafic transfrontalier ou transnational des drogues illicites et de l'impact négatif de la criminalité organisée. Cuba s'est opposée à la proposition de Trinité-et-Tobago d'ajouter à cette liste les armes de petit calibre. Le président a proposé

de faire une référence plus oblique au Programme d'action des Nations Unies de 2001 qui vise à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, sous tous ses aspects, et qui contient un libellé convenu sur ce sujet. Saint-Vincent-et-les Grenadines a fait état de la déclaration commune faite en 2008 par la CARICOM assortie d'une liste des problèmes exerçant un impact négatif, qui pourraient être inclus dans le présent alinéa.

Au sujet d'un alinéa portant sur les défis économiques qui restent à relever, la république dominicaine a proposé de préciser que ces défis résultent de la vulnérabilité « structurelle » des PEID. Cuba a demandé s'il fallait se référer uniquement à PEID à « revenu intermédiaire » ou y mentionner aussi pays « à classe moyenne supérieure et à revenu élevé/moyen ». Saint-Kitts-et-Nevis a précisé que « revenu élevé » se référerait uniquement au revenu par habitant, qui est en partie le résultat de la petitesse de certaines populations des PEID. La Guyane a également signalé que 70% des pauvres du monde vivent dans des pays « à revenu moyen ». Trinité-et-Tobago a noté que la formulation « classe moyenne-supérieure et revenu élevé/moyen » est une formulation convenue aux Nations Unies.

Curaçao, appuyée par plusieurs pays, a proposé l'insertion, dans le préambule, d'un nouveau paragraphe faisant référence aux défis plus importants posés aux pays non-indépendants, mais Cuba a indiqué que, pour toute nouvelle proposition, il est besoin d'instructions de la capitale. Le président a appelé à une pause pour discuter avec Cuba et Curaçao.

Après des questions sur la manière de procéder le mieux pour avancer, compte tenu des contraintes de temps, le président a suspendu la séance pour une heure aux fins de permettre au Bureau de discuter de la procédure à suivre pour le reste de la réunion. A son retour à 18h20, le Président a annoncé que le Bureau a décidé de poursuivre les travaux plutôt sur le projet de document final que sur n'importe quel nouveau document, et a exhorté les délégués à se concentrer sur des formulations concrètes.

Dans la troisième partie du document, l'intitulé « appel à la communauté internationale... » à par « renforcement du cadre de la mise en œuvre ». Dans cette section, les délégués ont convenu d'un certain nombre de paragraphes portant, entre autres, sur: la nécessité de ressources financières nouvelles et supplémentaires; l'adoption d'une approche holistique des processus de RIO+20 et du programme de développement pour l'après-2015; le Centre et Réseau de technologie climatique de la CCNUCC, avec l'ajout d'une référence spécifique aux PEID; la CCNUCC, qui met l'accent sur la satisfaction des besoins d'adaptation des PEID; le Fonds vert pour le climat; les statistiques nationales, avec une référence supplémentaire à la collecte et gestion des données; le renforcement de la résilience et la prévention des risques; et la mobilisation des ressources pour la mise en place et la réhabilitation des systèmes d'alerte précoce; l'énergie durable pour tous les PEID; les systèmes de santé, avec une nouvelle référence à une focalisation sur les pauvres, les personnes âgées, les personnes handicapées »; l'intégration équilibrée des trois dimensions du développement durable avec l'ajout d'une référence aux PAB/SMA et à la promotion de l'intégration « à tous les niveaux »; Un paragraphe sur les défis environnementaux, économiques et sociaux mondiaux, a été

supprimé, car répétitif. Deux paragraphes sur l'éradication de la pauvreté ont été fusionnés et rationalisés. Les autres paragraphes ont été examinés plus longuement.

Dans l'alinéa portant sur les mécanismes de financement, Antigua-et-Barbuda a proposé d'y mentionner le Fonds pour le développement durable des Caraïbes à titre d'exemple d'un mécanisme de financement régional, comme prévu dans la SMA. Cela a été contré par Cuba.

Au sujet du paragraphe sur le FPHN, les délégués ont convenu de l'importance de s'assurer de « l'intégration » des PEID dans son programme.

Dans l'alinéa consacré à la nécessité d'un mécanisme de transfert de technologie spécifique, Saint-Vincent-et-les Grenadines a suggéré d'y préciser que ce mécanisme doit fournir des technologies écologiquement rationnelles, plutôt aux « PEID », plutôt qu'aux « pays en développement ». Cuba a répondu qu'ils ne voulaient pas opposer les PEID aux autres pays en développement. Saint-Vincent-et-les Grenadines a soutenu que si on ne précise pas « PEID, » la demande risque d'être ignorée. A la demande du président, les délégués ont tenu une concertation sur l'opportunité de fusionner ce libellé avec celui du financement.

Au sujet de trois paragraphes portant sur l'énergie, les délégués ont convenu de se concerter pour élaborer un libellé fusionné. La Guyane a proposé un nouveau sous-alinéa sur l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la nutrition. La Barbade a proposé d'insérer un sous-alinéa supplémentaire sur le besoin d'une plate-forme d'appui financier et technique pour les modes de CPD. Cuba a proposé d'y préciser que ce soutien serait « sur demande », et « en tenant compte des priorités, stratégies, législations et plans nationaux ». La Jamaïque a demandé à Cuba de justifier l'ajout de « à la demande ». Cuba a répondu que certains pays ne soutiennent pas l'approche de l'économie verte. La Jamaïque a demandé ce que le refus d'un pays à demander un tel soutien pourrait signifier pour le reste de la région, vu qu'il s'agit-là d'une proposition de plate-forme régionale. Cuba a répondu qu'un pays ne peut pas être requis de l'appliquer, et a suggéré de laisser le libellé entre crochets. La Barbade a signalé que les experts de l'ONU ont expliqué que la formulation n'entraverait pas la progression, et a proposé de l'adopter. Ce nouveau sous-alinéa a finalement été accepté.

Au sujet du renforcement des capacités et du développement des ressources humaines, les délégués ont débattu de la manière de se référer à l'éducation. La Guyane a proposé d'ajouter une référence à la formation. Saint-Vincent-et-les Grenadines a proposé de préciser « éducation à tous les niveaux », vu que de nombreux PEID des Caraïbes ont déjà réalisé l'enseignement primaire universel. La Jamaïque a proposé d'y ajouter une référence à la formation des compétences. Antigua-et-Barbuda a appelé à l'insertion d'un libellé sur la création et le renforcement de centres d'excellence pour la formation et la recherche appliquée, au sein des institutions nationales et régionales disponibles. Cuba et Trinité-et-Tobago ont suggéré d'y ajouter « en fonction des circonstances nationales ». Antigua-et-Barbuda, soutenu par la Jamaïque et la Guyane, ont souhaité insérer un libellé sur le renforcement des capacités en matière de mise en œuvre des obligations des AEM. Le président a recommandé de revenir à cette section plus tard.

Dans l'alinéa consacré au développement de la science, de la technologie et de l'innovation, les délégués ont approuvé un libellé proposé par la Jamaïque, soutenant des investissements dans les PEID pour le développement de la science, de la technologie et de l'innovation. Après une longue discussion sur la fusion des libellés sur le financement et sur la technologie, les délégués ont décidé de placer le libellé sur le financement et celui sur la technologie, l'un à côté de l'autre.

Grenade a proposé un nouvel alinéa sur les maladies non transmissibles, appelant la communauté internationale à mettre en œuvre la Déclaration politique des Nations Unies pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles.

Belize a proposé un nouvel alinéa demandant au système des Nations Unies de mettre en place un mécanisme de coordination pour soutenir les efforts des PEID des Caraïbes visant à mettre en œuvre et à suivre le PAB et la SMA. Les délégués ont discuté de cette proposition en parallèle avec la proposition antérieure de la Barbade sur les incohérences dans le système des Nations Unies, sur laquelle certains délégués avaient tenu des consultations. La Barbade a inséré un alinéa résultant des consultations, qui appelait à la tenue d'un « débat ciblé sur la détermination de recommandations concrètes pour le renforcement du système des Nations Unies et son évolution vers un cadre institutionnel plus intégré et plus cohérent pour la mise en œuvre du PAB et de la SMA au prochain processus des PEID, dans l'objectif d'évaluer les progrès/la réaction aux PAB/SMA ».

La Barbade a déclaré que le rôle déterminé dans la proposition de Belize est censé être accompli par le MRC. Cuba a déclaré que le libellé consacré au suivi doit être placé dans le bon contexte, et qu'il peut avoir des conséquences différentes selon les pays. Répondant à la Barbade, le Belize a fait remarquer que le libellé « soutient » les efforts disponibles des PEID des Caraïbes et reconnaît ainsi le MRC. Cuba a indiqué ne pas être en faveur de ces propositions. Saint-Vincent-et-les Grenadines a appuyé la proposition du Belize et de la Barbade. La Barbade a souligné que sa proposition est élaborée à partir de texte de l'ONU. Dominique a apporté son appui aux deux propositions. Le Belize s'est demandé pourquoi la proposition de la Barbade appelle à la tenue d'une discussion, affirmant que cela était superflu étant donné que l'ensemble du document sera discuté lors de la réunion interrégionale. La Barbade a répondu qu'elle ne voulait pas être « normative » à ce stade. Dominique a demandé que Cuba, le Belize et la Barbade tiennent des consultations. Saint-Vincent-et-les Grenadines a fait référence à un libellé du préambule qui « diagnostique » la nécessité d'un renforcement du rôle du système des Nations Unies, et a déclaré que cette section du texte pourrait être normative.

Saint-Vincent-et-les Grenadines a ensuite proposé deux nouveaux paragraphes, l'un sur le financement concessionnel et l'autre, sur l'allègement de la dette. Il a précisé que les deux propositions étaient fondées sur, et utilisent des formulations tirées du, document final de la Conférence de 2009 sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. La Jamaïque a appuyé les propositions et a précisé que toute référence à la crise financière doit également mentionner les problèmes et les besoins financiers des PEID d'avant la crise.

Trinité-et-Tobago a proposé de nouveaux alinéas faisant référence à la culture, à la jeunesse, à la migration et aux femmes, qui avaient été omis au cours de la rédaction du document. Cuba a demandé un délai pour examiner la nouvelle formulation. A la question de Cuba sur la source du libellé consacré aux Jeunes, Saint-Vincent-et-les Grenadines a précisé qu'il est tiré du texte d'un accord de la CARICOM.

La Jamaïque a averti que la dimension environnementale était reprise dans d'autres sections du document. Le président a déclaré que la Guyane préparait un texte pour y remédier. Cuba a annoncé qu'elle préparait une alternative à la proposition de la Barbade sur les incohérences et les insuffisances du système international.

Trinité-et-Tobago a proposé un nouveau libellé fondé sur la SMA, reconnaissant que des opportunités économiques importantes pour le développement national et régional sont portées par les industries et initiatives culturelles, et appelant la communauté internationale à s'engager de nouveau en faveur de l'élaboration de mesures visant à protéger le patrimoine naturel, matériel et culturel et d'une augmentation des ressources pour ce faire.

Saint-Vincent-et-les Grenadines s'est opposé à sa restriction aux seules opportunités « économiques », mais a acquiescé, étant donné qu'il s'agissait là d'une formulation précédemment convenue.

Vers environ 21h30, le ministre d'Etat Arnaldo Brown, Ministère des affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Jamaïque, a rejoint les délégués brièvement pour faire part de l'appréciation de la Jamaïque quant au travail qu'ils ont accompli pour arriver à un résultat. Il a souligné l'importance de l'issue de la réunion pour les habitants des Caraïbes et pour leur survie. Il a félicité les délégués de l'imminence de la convergence des vues et les a exhortés à continuer dans cette direction et de « s'accorder sur la partition ».

Quelques délégations ont discuté des propositions spécifiques, à titre officiel, et le président a parcouru le document paragraphe par paragraphe. Dans l'alinéa sur la coopération PEID-PEID, Cuba a proposé l'intégration une partie de ce libellé dans la section III, et a avancé une formulation soulignant que la coopération Sud-Sud et la coopération PEID-PEID ne remplacent pas la coopération Nord-Sud, mais la complètent plutôt, et reconnaissant que la coopération PEID-PEID « est une expression de la volonté politique et de la solidarité ». Cuba et d'autres ont présenté d'autres exemples de cette coopération à intégrer dans le texte.

Une proposition entre crochets avancée par Curacao pour le libellé du préambule consacré à la situation particulière des pays non indépendants, a été supprimée.

Dans le paragraphe consacré aux modes de consommation et de production durables, Cuba a demandé d'y souligner la nécessité, pour les pays industrialisés de prendre les devants, et que tous les pays doivent bénéficier de ce processus.

D'autres pays ont avancé des libellés portant sur:

- la vulnérabilité des PEID aux effets néfastes du changement climatique et la nécessité d'une action urgente et ambitieuse (Jamaïque);
- les effets négatifs de la baisse globale de l'APD sur la mise en œuvre du PAB et de la SMA (Cuba);

- la nature limitée et trompeuse du PIB par habitant comme mesure du développement et comme base pour l'accès à des financements concessionnels (Bahamas), et
- les éléments qui influent sur le développement durable des PEID, notamment, la pauvreté, le chômage, le terrorisme et le commerce illicite des armes légères et de petit calibre (Cuba). Cuba a appelé à l'insertion d'un libellé sur la promotion de la coopération des PEID des Caraïbes, pour contribuer à la mise en œuvre effective du PAB et de la SMA, à travers des projets concrets de développement durable.

Les délégués ont suspendu la séance à 22h45 pour permettre à une nouvelle version du texte d'être imprimée. A la reprise de la réunion, peu avant minuit, la plupart des délégués étaient rentrés pour la nuit, laissant leurs instructions à 12 délégués restés pour poursuivre la négociation sur la base du texte révisé. Ces délégués ont travaillé sur le document jusqu'à ce qu'à parvenir à un accord sur l'adoption du Résultat final de la réunion de Kingston à 4h55 du matin et a clos la réunion.

### **RÉSULTATS DE KINGSTON DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGIONALE DES CARAÏBES POUR LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT**

#### **I. La partie introductive (paragraphe 1-13) du document final:**

- réaffirme la Déclaration de la Barbade, le PAB, la Déclaration de Maurice, la SMA et le Plan d'application de Johannesburg;
- rappelle que les vulnérabilités uniques et particulières des PEID sont reconnues par la communauté internationale depuis la CNUED;
- reconnaît que les PEID demeurent un cas particulier pour le développement durable, compte tenu de leurs vulnérabilités uniques et particulières;
- rappelle l'engagement de la communauté internationale à soutenir les efforts des PEID;
- souligne le rôle vital des femmes dans le développement durable et la nécessité de poursuivre la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les PEID des Caraïbes;
- souligne l'importance de la participation active des jeunes dans les processus décisionnels, ainsi que la nécessité de promouvoir le dialogue et la solidarité entre les générations;
- reconnaît l'importance de l'identité culturelle des peuples et son importance pour la promotion du développement durable;
- rappelle la décision prise à RIO+20 de tenir la troisième Conférence internationale sur les PEID;
- reconnaît que l'élaboration du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 ainsi que les processus en cours relevant de RIO+20 offrent une occasion unique d'établir des priorités et de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux particuliers auxquels sont confrontés les PEID des Caraïbes;
- souligne que la coopération Sud-Sud et la coopération PEID-PEID ne remplacent pas la coopération Nord-Sud, mais viennent plutôt la compléter;
- reconnaît que la gestion durable et intégrée de la base de ressources naturelles est essentielle pour le développement durable;

- réaffirme que des changements fondamentaux dans la façon dont les sociétés produisent et consomment sont indispensables à la réalisation du développement durable au niveau mondial; et
- reconnaît que RIO+20 a réaffirmé que la promotion de la CPD est l'un des trois objectifs primordiaux du développement durable.

## II. Les lacunes et les contraintes liées à la mise en œuvre du PAB et de la SMA

Le Paragraphe 14 stipule que les PEID ont fait des progrès dans les domaines du genre, de la santé, de l'éducation et de l'environnement et que les progrès qu'ils ont accomplis vers la réalisation des OMD et du développement durable sont inégaux, et constate que beaucoup plus aurait pu être réalisé si les engagements pris par la communauté internationale, en ressources financières, transfert de technologies et renforcement des capacités avaient été honorés. Douze alinéas portent sur:

- le manque de volonté politique, de la part des pays les plus industrialisés, de remplir leurs engagements à travers la fourniture de ressources financières nouvelles et supplémentaires, qui soient prévisibles, stables et adéquates, à travers le transfert de technologie et à travers le renforcement des capacités des PEID;
- le changement climatique et la vulnérabilité des PEID;
- l'impact du changement climatique, ainsi que la dégradation de l'environnement, sur l'industrie du tourisme dans les PEID des Caraïbes;
- l'impact des catastrophes naturelles et des risques importants posés par l'élévation du niveau de la mer et autres effets néfastes des changements climatiques;
- le fardeau et la menace que représentent les maladies non transmissibles et la nécessité de systèmes de santé renforcés pour la fourniture d'une couverture équitable universelle;
- la nécessité de mettre en œuvre une approche préventive pour les catastrophes naturelles dans les PEID;
- la baisse globale de l'APD;
- la classification de nombreux PEID des Caraïbes comme pays à revenu, moyen, moyen supérieur et, le cas échéant, élevé, ce qui limite l'accès aux financements concessionnels vitaux destinés au développement, et la manière dont l'utilisation du PIB, par elle-même, masque les défis persistants posés au développement, notamment ceux découlant des vulnérabilités des PEID;
- la nécessité de mesures urgentes, décisives et ambitieuses visant à s'assurer que l'augmentation de la température moyenne de la planète reste en dessous de 1,5°C;
- la nécessité d'améliorer les politiques d'intégration sociale;
- l'impact de la criminalité et de la violence; et
- les taux de chômage élevés, en particulier pour les femmes et les jeunes, la migration de la main-d'œuvre qualifiée, l'exode des cerveaux qui en découle, et la nécessité d'investir dans l'éducation et la formation.

## III. Renforcer le cadre de la mise en œuvre

Le Paragraphe 15 invite les parties prenantes aux niveaux national, régional et international à tirer avantage de la tenue de la Conférence et des processus préparatoires qui la précéderont.

Le Paragraphe 16 souligne la nécessité, pour les pays industrialisés, de fournir des ressources financières nouvelles et supplémentaires prévisibles pour le développement durable,

facilitées par l'IDE et les mécanismes de financement régionaux pertinents, y compris la capitalisation du Fonds pour le développement durable des Caraïbes.

Le paragraphe 17 reconnaît l'impératif de faire face aux défis et opportunité que représente la migration vers les pays d'origine, de transit et de destination.

Le Paragraphe 18 appelle à un cadre concret pour l'amélioration de la mise en œuvre du développement durable, en tenant compte des circonstances nationales, objectifs, priorités et espace politique des pays.

Les Paragraphes 19 et 20 soutiennent la création d'un mécanisme spécifique de facilitation du transfert technologique, pour la fourniture de technologies écologiquement rationnelles et appropriées (19), et d'un mécanisme consacré à la mise à la fourniture de financements aux pays en développement (20), conformément aux processus de suivi de RIO+20, avec une attention particulière aux propositions des PEID.

Le Paragraphe 21 appelle à une approche holistique des divers processus de RIO+20 et du programme de développement pour l'après-2015, et à s'assurer des résultats concrets pour ce qui est des moyens de mise en œuvre.

Le Paragraphe 22 veille à que les questions des PEID soient mises en relief dans le programme du FPHN;

Le Paragraphe 23 appelle à un soutien accru aux fins de permettre une mise en œuvre effective des accords multilatéraux et des accords et programmes connexes.

Paragraphe 24 veille à l'intégration équilibrée des trois dimensions du développement durable, à tous les niveaux, dans la mise en œuvre du PAB et de la SMA.

Le Paragraphe 25 appelle à une intégration précoce et au soutien des institutions scientifiques et universitaires dans les PEID des Caraïbes, au sein du Centre et Réseau des technologies climatiques de la CCNUCC.

Le Paragraphe 26 met l'accent sur l'appui nécessaire au renforcement des capacités, notamment pour la mise en œuvre des AEM et le développement des ressources humaines, notamment à travers l'éducation à tous les niveaux et la formation des compétences et le renforcement des centres d'excellence de formation et de recherche appliquée.

Paragraphe 27 soutient les investissements dans les PEID pour le développement de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement durable.

Le paragraphe 28 appelle à un plus grand engagement politique et à un engagement, dans le cadre de la CCNUCC, à répondre aux besoins des PEID en matière d'adaptation.

Le Paragraphe 29 appelle à un plein fonctionnement du Fonds vert pour le climat début 2014 et exhorte les pays industrialisés à augmenter leur financement pour atteindre 100 milliards de dollars d'ici 2020.

Le Paragraphe 30 exhorte la communauté internationale à aider, à la demande, les PEID des Caraïbes à renforcer leurs systèmes de statistiques et d'information nationales, y compris la collecte et la gestion de données, ainsi que les capacités d'analyse pour la prise de décision, et les systèmes de suivi et d'évaluation des progrès accomplis vers le développement durable.

Le paragraphe 31 appelle au soutien de la capacité PEID des Caraïbes à faire face aux catastrophes naturelles dans les domaines et les secteurs vulnérables aux menaces du changement climatique.

Le Paragraphe 32 soutient les efforts nationaux fournis pour le renforcement de l'autonomisation des communautés.

Le Paragraphe 33 invite la communauté internationale à continuer de soutenir les PEID à renforcer les efforts nationaux et régionaux fournis dans le domaine de la prévention des risques de catastrophe.

Le Paragraphe 34 et 35 traitent du développement et utilisation des énergies renouvelables et de la promotion de l'efficacité énergétique et de la conservation, et se félicite de la Déclaration de la Barbade sur la réalisation de l'énergie durable pour tous dans les PEID.

Le paragraphe 36 souligne l'importance de la revitalisation de l'agriculture durable et du développement rural.

Le paragraphe 37 demande des ressources financières et un soutien technologique pour le développement d'une plate-forme des PEID des Caraïbes sur la consommation et la production durable (CPD).

Le paragraphe 38 appelle à une approche centrée sur l'être humain et axée sur l'éradication de la pauvreté, y compris l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'assainissement et à d'autres services publics et sociaux, ainsi que l'accès aux ressources productives, telles que le crédit, la terre, la formation, la technologie, la connaissance et l'information, et la participation à la prise de décision.

Les paragraphes 39 et 40 appellent au renforcement des systèmes de santé pour faire face, entre autres, aux maladies transmissibles et non transmissibles et appuient les efforts des PEID des Caraïbes fournis pour la mise en œuvre de la Déclaration politique des Nations Unies pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles.

Le paragraphe 41 souligne la nécessité d'un cadre institutionnel renforcé au sein du système des Nations Unies aux fins d'accroître l'efficacité et l'efficience et la cohérence des services relatifs aux PEID des Caraïbes dans la mise en œuvre du PAB et de la SMA.

Le Paragraphe 42 appelle à l'allègement de la dette et à l'expansion de financement concessionnel pour les petits pays endettés à revenu intermédiaire, aux fins de leur permettre d'atténuer les défis importants posés à leur développement durable. L'accès à ce financement doit être fondé sur des facteurs au-delà du PIB qui est, en soi, un mauvais indicateur de la viabilité économique.

Le paragraphe 43 appelle au soutien de programmes orientés vers la sécurité des citoyens et la lutte contre la criminalité et la violence en particulier chez les jeunes.

Le paragraphe 44 appelle à la mise en œuvre effective du PAB et de la SMA à travers des projets concrets pour le développement durable.

## BREVE ANALYSE DE LA REUNION

« On récolte ce que l'on sème, et je sais que les mots sont peu de choses ». - Bob Marley

Un an après que les gouvernements à RIO+20 aient appelé à la tenue d'une troisième conférence sur les PEID, les préparatifs sont en cours. La réunion préparatoire régionale des Caraïbes a été la première étape franchie sur la route de la troisième Conférence internationale sur les PEID, qui se tiendra à Apia, Samoa, en septembre 2014. Elle a été, pour les PEID des Caraïbes, l'occasion d'évaluer les progrès

accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre du PAB et de la SMA, d'identifier les nouveaux défis posés et les nouvelles opportunités offertes pour ce qui est du développement durable des PEID, et de déterminer les priorités en rapport avec le développement durable des PEID, qui sont à prendre en considération dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

Cette brève analyse examine la façon dont le processus a évolué durant cette réunion préparatoire de trois jours et comment le résultat va alimenter le processus préparatoire général de la Conférence d'Apia de 2014.

### “REMUEZ BIEN”

Ceux qui se souviennent des négociations du PAB, menées il ya vingt ans, ont eu une impression de « déjà vu ». Certains en étaient à se demander: « Est-il possible que les problèmes n'aient pas changé »? Bien que la réalité soit que les PEID se trouvent encore soumis aux menaces du changement climatique, de l'élévation du niveau de la mer et des risques de catastrophes naturelles, qu'ils souffrent de taux élevés de chômage et qu'ils doivent régler des problèmes économiques, sociaux et environnementaux uniques, les délégués ont eu des difficultés à s'entendre sur les priorités pour l'avenir.

En 1994, suite à l'adoption du PAB, le *Bulletin des Négociations de la Terre* avait écrit ceci: « Le principal accomplissement de la Conférence est l'accord conclu sur un programme d'action global pour le développement durable des PEID. Le Programme d'action tire son importance du fait que les PEID s'y trouvent abordés dans leur globalité et non, comme cela a toujours été le cas, de manière limitée « aux récifs coralliens et aux plages ».... Son Programme d'action a, non seulement, comblé l'écart régional mais, est allé jusqu'à élaborer des stratégies spécifiques pour renforcer la coopération régionale et sous-régionale sur chacun des quatorze domaines couverts par le Programme d'action... »

Dix ans plus tard, suite de l'adoption de la SMA, le *Bulletin* a écrit: « Toutefois, avec leurs divers degrés de développement économique et de vulnérabilités physiques, les PEID continuent à se battre pour susciter l'aide internationale qu'ils jugent nécessaire à leur développement durable. Ceci peut être attribué, en partie, à l'évolution du point de focalisation du programme international depuis la Conférence de la Barbade tenue en 1994, qui est de plus en plus axée sur les questions de sécurité, sur la mise en œuvre des OMD, et sur la priorité à accorder à la bonne gouvernance nationale par rapport aux réformes de la gouvernance internationale ».

Aujourd'hui, 14 mois avant la Conférence d'Apia, les PEID ont la possibilité de poursuivre l'édification sur ces fondations et de déterminer leurs besoins et leurs priorités pour les 20 prochaines années, dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, qui est en évolution. Cette réunion était censée donner à la région des Caraïbes la possibilité de préparer le terrain pour Apia. Malheureusement, aux yeux de nombreux délégués et observateurs, la réunion régionale des Caraïbes n'a pas toujours établi de bon précédent, en raison d'un certain nombre de défis.

L'un de ces défis est le manque de données, dû, en grande partie, au fait que seuls trois pays (Guyane, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago) aient présenté des rapports sur leurs concertations nationales, censées déterminer les priorités

pour l'action future, qui pourraient également être prises en considération aux niveaux régional et international. En effet, de nombreux pays ont signalé que leurs concertations nationales n'ont pas encore eu lieu. Les priorités nationales n'ayant pas été déterminées, de nombreuses délégations n'ont pas été en mesure de s'entendre sur les priorités régionales.

De même, les gouvernements n'ont pas eu suffisamment d'occasions de réfléchir avant la réunion, chose qui leur aurait permis de discuter, à titre officieux, des principaux problèmes et défis posés à la mise en œuvre dans des domaines tels que la lutte contre le changement climatique et de la prévention des catastrophes naturelles et anthropiques, l'énergie durable, la macroéconomie et le commerce, la politique sociale et sanitaire, et la protection, conservation et utilisation durable des ressources naturelles - questions débattues par les conférenciers et les délégués durant les deux premiers jours à Kingston.

L'occasion d'une discussion franche sur ces questions et d'autres ne s'était encore jamais présentée et ce n'est que le mercredi après-midi que tous les délégués gouvernementaux ont eu l'opportunité de se rencontrer et de discuter de ce qu'ils voulaient voir figurer dans le projet de document final. Dans le même temps, un comité de rédaction à composition non limitée a commencé son travail mardi soir et a continué à se réunir parallèlement aux exposés d'experts toute la journée de mercredi. Le processus de production de ce document a dévoilé de profondes divisions au sein des PEID des Caraïbes. A travers ce processus « à la dérive », le document a continué à s'allonger, atteignant, vendredi à 5h du matin, 44 alinéas. En conséquence de quoi, le document final a fini par ressembler plutôt à une « liste d'exigences non planifiée » ou à une résolution de l'ONU, qu'à une déclaration politique déterminant clairement les priorités de la région, s'inspirant fortement de formulations convenues précédemment tirées du PAB, de la SMA, de RIO+20 et d'autres processus de l'ONU.

### **“ALLER HOP, DEBOUT”**

Les trois réunions préparatoires régionales des PEID sont organisées au niveau de la région par les PEID eux-mêmes, car il s'agit d'un processus « propriété exclusive des PEID ». La Jamaïque, en tant que pays hôte de la réunion des Caraïbes, en concertation avec les autres Etats et territoires des Caraïbes, a établi l'ordre du jour, a invité les conférenciers et a coordonné les négociations. Bien qu'il s'agisse clairement d'un processus gouvernemental, il a été reconnu, dans le même temps, que « les gouvernements ne peuvent pas tout faire ».

Les institutions et organismes onusiens et régionaux, ainsi que la société civile et autres grands groupes sociaux ont contribué par la présentation d'exposés officiels, mais leurs contributions n'ont pas été forcément intégrées aux travaux du groupe de rédaction. Par exemple, bien qu'un jeune délégué ait fait un discours passionné à la séance d'ouverture, les participants aux consultations des Jeunes des Caraïbes, tenue juste avant la réunion régionale n'ont pas assisté à la réunion. En fait, les Jeunes sont à peine mentionnés dans le premier projet de document final. Au cours des négociations officielles, le délégué de Saint-Vincent-et-les Grenadines, soutenu par beaucoup, a souligné que la majorité de la population des Caraïbes a moins de 30 ans, et qu'il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur le rôle et les besoins des Jeunes dans le document final.

Au milieu de multiples appels à une meilleure coordination entre les PEID, et des déclarations de la CEPALC et de diverses institutions de l'ONU, que leur travail est « à la demande des » Etats membres, certains délégués ont souligné qu'une valeur semble être accordée à l'opportunité de considérer la manière d'améliorer le rôle que les acteurs non gouvernementaux pourraient jouer, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du processus politique des PEID. Cela a été reconnu tacitement lorsque les délégués ont accepté d'ouvrir leurs délibérations aux participants non gouvernementaux, à titre d'observateurs, après avoir planifié initialement de négocier le document final à huit-clos.

### **“ATTENDRE EN VAIN”**

Un problème majeur qui a fait surface à Kingston a été la question de savoir qui est chargé de s'assurer que les Caraïbes et d'autres PEID sont en mesure de mettre en œuvre le PAB, la SMA et des autres accords sur le développement durable. Pour certains délégués, la racine du problème est la baisse de l'aide publique au développement (APD) et le fait que les pays industrialisés n'aient pas honoré leurs engagements à soutenir les efforts fournis par les PEID pour la réalisation du développement durable. Plus d'un participant ont souligné que les bailleurs de fonds qui n'ont pas été à la hauteur de leurs engagements « ne doivent pas pouvoir y échapper ». Toutefois, cette expression de ce que certains ont nommé « le vieux paradigme de développement », blâmant le financement externe pour le manque de progrès, a été contrée par divers délégués et participants qui ont souligné que de nombreuses lacunes sont imputables au niveau national où les gouvernements n'ont pas été en mesure de hiérarchiser les problèmes ou d'optimiser leur capacité d'assimilation de l'assistance technique ou financière, qui, comme l'a souligné un délégué, peut être problématique dans les pays ayant des capacités et/ou des ressources humaines limitées aptes à servir de sources d'inspiration.

Le rapport du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur le programme de développement pour l'après-2015, qui a été présenté à Kingston, appelle à dépasser le cadre de l'aide pour aller vers un nouveau paradigme de développement qui aborde, tout à la fois, la croissance économique, l'égalité sociale et la durabilité environnementale. A la Jamaïque, certains délégués ont continué à considérer l'APD comme la principale source d'aide au développement. Pourtant, à l'exception d'Haïti, l'APD accordée à la région des Caraïbes a considérablement diminué. Cela est, en grande partie, une conséquence du fait que la majorité des PEID des Caraïbes sont classés comme pays à revenu intermédiaire, avec une forte évolution de l'Indice de développement humain, ce qui les exclut de l'APD et du financement concessionnel.

Une autre question, qui a été posée par l'Ambassadrice Lois Young, Belize, porte sur la responsabilité de l'agrégation des données régionales et de leur communication aux organismes qui en ont besoin, tels que la CEPALC. Ce dilemme met en exergue un thème entendu de manière récurrente durant cette réunion, à savoir, le besoin important d'avoir des données, des rapports et un suivi des indicateurs de développement durable au sein de la région des Caraïbes, tout en attirant l'attention sur un rôle possible pour les grands groupes sociaux dans ce domaine.

**“EXODUS”**

D'après l'ambassadeur Camillo Gonsalves, St. Vincent et les Grenadines, les « stars se sont alignées » cette année pour accroître l'attention de l'ONU pour les PEID. Gonsalves a parlé d'opportunités offertes à travers le processus de réforme de l'ECOSOC, le FPHN, les mécanismes de la technologie et du financement, les ODD, la Conférence d'Apia, et l'élection d'Antigua-et-Barbuda en tant que président de l'Assemblée générale de l'ONU. Si la réunion de la Jamaïque est une indication de quelque chose, c'est bien du fait qu'il n'est pas clair si les PEID seront en mesure de profiter de cette occasion historique unique pour faire progresser leur programme de développement durable. Alors que le processus préparatoire régional est en route vers les régions de l'AIMS et du Pacifique puis vers la réunion interrégionale à la Barbade à la fin d'Août, l'avenir de ce processus est encore inconnu. Un certain nombre d'observateurs a convenu que si, en dépit de leurs différences, les PEID pouvaient se concentrer sur leurs vulnérabilités similaires, déterminer leurs besoins essentiels et élaborer une liste de priorités pragmatiques pour l'avenir, ils pourraient produire quelque chose de précieux pour améliorer le programme de développement durable et le mettre en phase avec leurs besoins uniques. Sinon, comme l'ont fait observer d'autres à Kingston, la troisième Conférence internationale sur les petits Etats insulaires en développement de 2014 risque de s'avérer une occasion manquée.

**REUNIONS A VENIR**

**Table ronde de la région du Pacifique sur le changement climatique (TRPCC) de 2013:** La réunion conjointe de la plate-forme de la région du Pacifique pour la gestion des risques de catastrophes et la Table ronde du Pacifique sur le changement climatique vont faire progresser les discussions sur l'élaboration d'une stratégie régionale intégrée du Pacifique pour la gestion des risques de catastrophes et la lutte contre les effets du changement climatique, qui doivent être achevées avant 2015. **dates:** 9-12 juillet 2013 **lieu:** Nadi, Fiji **contact:** Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme (SPREP) **téléphone:** +685 21929 **télécopie:** +685 20231 **courriel:** sprep@sprep.org **www:** <http://www.sprep.org/event/35-joint-meeting-of-the-pacific-platform-for-disaster-risk-management-a-pacific-climate-change-round-table>

**Réunion préparatoire de la Région du Pacifique de la troisième Conférence internationale des PEID:** Cette réunion préparatoire régionale élaborera la contribution de la région du Pacifique pour la troisième Conférence internationale sur les petits Etats insulaires en développement. **dates:** 10-12 juillet 2013 **lieu:** Nadi, Fiji **contact:** Fiji Secretariat **téléphone:** +679-330-9645 **télécopie:** +679-330-1741 **courriel:** psids2013@gmail.com **www:** <http://sidspacific2013.webs.com/related-documents>

**Réunion de concertation de la région ALC sur l'IPBES:** Cette réunion sur la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) est co-organisée par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Fondation São Paulo de recherche (FAPESP). Les objectifs de cette réunion sont les suivants: renforcer et concentrer les contributions régionales sur le programme de

travail de l'IPBES au titre de la période 2014-2018; renforcer la participation des régions dans le processus intersessions de l'IPBES sur les divers éléments de la plate-forme; mettre en place un réseau actif d'institutions contribuant au travail de l'IPBES et au renforcement des capacités qui s'y rapportent, en Amérique latine et dans les Caraïbes; et déterminer d'éventuels partenariats entre les institutions et/ou gouvernements pour le renforcement de l'évaluation sous-régionale et régionale de la biodiversité et des services écosystémiques, ainsi que la production de connaissances, dans le cadre de l'IPBES. **dates:** 11-13 juillet 2013 **lieu:** São Paulo, Brésil **contact:** Charles Davies **courriel:** [Charles.davies@unep.org](mailto:Charles.davies@unep.org) **www:** <http://www.ipbes.net/related-events/358-lac-regional-consultation-meeting.html>

**Atelier de formation régional des Caraïbes sur la rédaction de la législation régissant la mise en œuvre des Conventions de BRS:** La sous-composante du Centre des Caraïbes pour le Projet de renforcement des capacités liées aux accords environnementaux multilatéraux (AEM) en Afrique, aux Caraïbes et au Pacifique (ACP) et le Centre régional de la Convention de Bâle (CRCB) aux Caraïbes, organisent cet atelier. L'atelier est destiné à promouvoir l'application et le respect des dispositions des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, par les Parties des Caraïbes, en offrant une formation dans le domaine de la rédaction de textes législatifs ou réglementaires relatifs à la mise en œuvre nationale des AEM. **dates:** 17-19 juillet 2013 **lieu:** Port of Spain, Trinidad and Tobago **téléphone:** +1-868-628-8369 **télécopie:** +1-868-628-2151 **courriel:** [bcrccaribbean@gmail.com](mailto:bcrccaribbean@gmail.com) **www:** <http://bcrccaribbean.blogspot.com/2013/06/acp-mea-caribbean-hubcrccaribbean.html>

**Réunion régionale préparatoire de la troisième Conférence internationale des PEID pour les AIMS:** Cette réunion préparatoire régionale élaborera les contributions des régions de l'Atlantique, de l'océan Indien et de la mer de Chine méridionale (AIMS) à la troisième Conférence internationale sur les petits Etats insulaires en développement, qui se tiendra en 2014. **dates:** 17-19 juillet 2013 **lieu:** Victoria, Seychelles **contact:** Rebecca Loustau-Lalanne **téléphone:** +248 4283549 **courriel:** [rloustaulalanne@mfa.gov.sc](mailto:rloustaulalanne@mfa.gov.sc) **www:** <http://www.sids2014.org/index.php?menu=1494>

**Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et utilisation durable de la diversité biologique marine au-delà des zones sous juridiction nationale:** Le Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et utilisation durable de la diversité biologique des ressources marines au-delà des zones de juridiction nationale poursuivra ses délibérations. **dates:** 19-23 août 2013 **lieu:** siège de l'ONU, New York **contact:** UN Division for Ocean Affairs and the Law of the Sea **téléphone:** +1-212-963-3962 **télécopie:** +1-212-963-5847 **courriel:** [doalos@un.org](mailto:doalos@un.org) **www:** <http://www.un.org/Depts/los/biodiversityworkinggroup/biodiversityworkinggroup.htm>

**Réunion préparatoire interrégionale:** La réunion interrégionale des préparatifs de la Conférence internationale de 2014 sur les petits Etats insulaires en développement (PEID) réunira les délégués des trois régions des PEID. **dates:** 26-28 août 2013 **lieu:** Bridgetown, Barbados **contact:** Barbados

Ministry of Foreign Affairs **courriel:** barbados@foreign.gov.bb ou **contact:** Barbados Ministry of Environment and Drainage **télécopie:** +1-246-437-8859 **www:** <http://www.sids2014.org/>

**28<sup>e</sup> Session de la Commission des forêts de la FAO pour la région Amérique latine et Caraïbes (CFALC):** Cette réunion biennale offre aux pays de la région Amérique latine et Caraïbes, un forum politique et technique pour discuter et traiter des questions forestières. Les fonctionnaires du secteur des forêts et d'autres secteurs sont encouragés à y participer, tout comme les représentants d'ONG, du secteur privé et d'autres organisations travaillant sur des questions liées aux forêts dans la région. **dates:** 9-13 septembre 2013 **lieu:** Georgetown, Guyane **contact:** Brenda Hivy Ortiz-Chour **courriel:** hivy.ortizchour@fao.org **www:** <http://www.fao.org/forestry/31106/en/>

**28<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'Initiative en faveur des récifs coralliens:** L'Initiative pour les récifs coralliens (ICRI) tiendra sa 28<sup>e</sup> assemblée générale (GM28) au Belize. L'ICRI rassemble des gouvernements, les secrétariats de la CDB et de la Convention de Ramsar, des ONG, des banques de développement comme la Banque mondiale, des organismes régionaux, tels que le Secrétariat du Programme de la région du Pacifique pour l'environnement, et des organisations internationales. **dates:** 14-17 octobre 2013 **lieu:** Belize City, Belize **contact:** ICRI Secretariat **courriel:** icri@gbrmpa.gov.au **www:** <http://www.icriforum.org/ICRIGM28>

**Troisième Congrès International sur les Aires Marines Protégées:** Le troisième Congrès international sur les aires marine protégées (AMP) vise à déterminer des mesures visant à promouvoir la coopération à travers différentes initiatives, et à inspirer une nouvelle façon de penser pour relever les défis mondiaux tels que le changement climatique, la réduction de la pauvreté et le partage des ressources. **dates:** 21-27 octobre 2013 **lieu:** Marseille et la Corse, France **contact:** IUCN **courriel:** [info@impac3.org](mailto:info@impac3.org) **www:** <http://www.impac3.org/en/>

**25<sup>e</sup> Réunion des Parties au Protocole de Montréal:** La RdP 25 examinera un certain nombre de questions, y compris les demandes de dérogation pour utilisations critiques et essentielles, ainsi que les modifications devant être apportées au protocole en vue d'éliminer les HFC et les vulnérabilités uniques et particulières des PEID, et en vue de tenir compte de ces vulnérabilités lors de l'examen des obligations des PEID, liées au Protocole de Montréal et des transitions vers des alternatives respectueuses de l'ozone. **dates:** 21-25 octobre 2013 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Ozone Secretariat **téléphone:** +254-20-762-3851 **télécopie:** +254-20-762-4691 **courriel:** [ozoneinfo@unep.org](mailto:ozoneinfo@unep.org) **www:** <http://ozone.unep.org>

**19<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties à la CCNUCC:** La CdP 19, la 9<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, la troisième réunion du Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée, et les 39<sup>ème</sup> réunions des organes subsidiaires, se tiendront à Varsovie, en Pologne. **dates:** 11-22 novembre 2013 **lieu:** Varsovie, Pologne **contact:** UNFCCC Secretariat **téléphone:** +49- 228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** <http://www.unfccc.int>

**9<sup>e</sup> Conférence des Îles du Pacifique sur la préservation de la nature et les aires protégées:** La Table ronde des îles du Pacifique pour la préservation de la nature, un réseau d'ONG, de donateurs et d'organismes régionaux travaillant dans le domaine

de la conservation de la nature dans la région du Pacifique, organise cette conférence tous les cinq ans pour déterminer les activités et les stratégies à adopter pour la prochaine période de cinq ans. Le thème de la neuvième conférence est "Natural Solutions: Building Resilience for a Changing Pacific." **dates:** 2-6 décembre 2013 **lieu:** Suva, Fiji **courriel:** [pacificconference2013@sprep.org](mailto:pacificconference2013@sprep.org) **www:** <http://www.sprep.org/pacificnatureconference>

**Comité préparatoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement:** Les modalités de la commission préparatoire seront fixées par la 68<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale de l'ONU. Le comité est censé commencer ses travaux début 2014. **dates:** à fixer **lieu:** siège de l'ONU, New York **contact:** Hiroko Morita-Lou, UN SIDS Unit **téléphone:** +1-212- 963-8813 **télécopie:** +1-212-963-3260 **courriel:** [morita-lou@un.org](mailto:morita-lou@un.org) **www:** <http://www.sids2014.org/>

**Troisième conférence internationale sur les petits États insulaires en développement:** La troisième Conférence internationale sur les PEID comprendra un segment de haut niveau sur le PAB et la SMA et permettra d'identifier les nouveaux défis posés au développement durable des PEID. La conférence sera précédée par des activités connexes du 28 au 30 août 2014. **dates:** 28 août - 4 septembre 2014 **lieu:** Apia, Samoa **contact:** Hiroko Morita-Lou, UN SIDS Unit **téléphone:** +1-212-963-8813 **télécopie:** +1-212-963-3260 **courriel:** [morita-lou@un.org](mailto:morita-lou@un.org) **www:** <http://www.sids2014.org/>

## GLOSSAIRE

AOSIS	Alliance des petits États insulaires
PAB	Programme d'action de la Barbade
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CDD	Commission du développement durable
CEPALC	Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes
GHN	Groupe de haut niveau sur le Programme de développement pour l'après-2015
FPHN	Forum politique de haut niveau
IDE	Investissement direct étranger
PMA	Les pays les moins avancés
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
SMA	Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade
ONG	Organisation non gouvernementale
MNT	Maladies non transmissibles
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
MRC	Instance de coordination régionale
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (ou CNUDD)
CPD	Consommation et Production durables
ODD	objectifs de développement durable
PEID	Petits États insulaires en développement
DAES	Département des affaires économique et social
UWI	Université des Antilles